Ministère de la Santé et des Services sociaux

SP L01 PRÉVENTION DES INFECTIONS

Programme de formation

PANDÉMIE INFLUENZA



| Ce document de formation a été produit en 2006 afin de soutenir les professionnels de la santé lors de pandémies de grippe. Veuillez noter que si les contenus peuvent toujours être pertinents, ils n'ont pas été mis à jour depuis leur production. |
|--|
| Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source. © Gouvernement du Québec, 2006 |

| Quelles en sont les composantes? 6 La chaîne de transmission de l'infection 10 2. La transmission de l'influenza 11 3. Briser la chaîne de transmission de l'influenza 16 On peut briser la chaîne de transmission de l'influenza en agissant sur le maillon « mode de transmission » de deux façons 17 4. Mon rôle 17 Je suis gestionnaire 17 Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif 18 Je suis diététiste ou intervenant psychosocial et je suis appelé à entrer en contact avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat 18 Je fais partie des services auxiliaires et des métiers et je suis appelé à entrer en contact avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat 18 LES PRATIQUES DE BASE 19 Avant-propos 19 | MISE EN SITUATION | 5 |
|---|---|----|
| Avant-propos 5 1. Définition et composantes 5 Qu'est-ce que la chaîne de transmission des infections? 5 Qu'elles en sont les composantes? 6 La chaîne de transmission de l'infection 10 2. La transmission de l'influenza 11 3. Briser la chaîne de transmission de l'influenza 16 On peut briser la chaîne de transmission de l'influenza 16 On peut briser la chaîne de transmission de l'influenza en agissant sur le maillon « mode de transmission » de deux façons 17 4. Mon rôle 17 Je suis gestionnaire 17 Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif 18 Je suis diététiste ou intervenant psychosocial et je suis appelé à entrer en contact avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat 18 Je fais partie des services auxiliaires et des métiers et je suis appelé à entrer en contact avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat 18 LES PRATIQUES DE BASE 19 Avant-propos 19 1. Le lavage et l'hygiène des mains 19 1.1 Les conditions requises pour un lavage ou une hygiène des mains efficaces 20 1.2 La technique du lavage des mains 20 1.3 L'hygiène des mains 22 1.4 Les crèmes pour les mains 22 1.5 La réaction cutanée 24 2. Le port d'équipement de protection personnelle (EPP) 25 2.1 L'EPP et les bonnes pratiques lors des soins 25 2.2 Les gants 25 2.3 Les blouses à manches longues 27 | INTRODUCTION | 5 |
| 1. Définition et composantes | LA CHAÎNE DE TRANSMISSION DES INFECTIONS | 5 |
| Qu'est-ce que la chaîne de transmission des infections? 5 Quelles en sont les composantes? 6 La chaîne de transmission de l'infection 10 2. La transmission de l'influenza 11 3. Briser la chaîne de transmission de l'influenza 16 On peut briser la chaîne de transmission de l'influenza en agissant sur le maillon « mode de transmission » de deux façons 17 4. Mon rôle 17 Je suis gestionnaire 17 Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif 18 Je suis diététiste ou intervenant psychosocial et je suis appelé à entrer en contact avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat 18 Je fais partie des services auxiliaires et des métiers et je suis appelé à entrer en contact avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat 18 LES PRATIQUES DE BASE 19 Avant-propos 19 1. Le lavage et l'hygiène des mains 19 1.1 Les conditions requises pour un lavage ou une hygiène des mains efficaces 20 1.2 La technique du lavage des mains 20 1.3 L'hygiène des mains 22 1.4 Les crèmes pour les mains 23 1.5 La réaction cutanée 24 | Avant-propos | 5 |
| Quelles en sont les composantes? 6 La chaîne de transmission de l'infection | 1. Définition et composantes | 5 |
| La chaîne de transmission de l'infection | Qu'est-ce que la chaîne de transmission des infections? | 5 |
| 2. La transmission de l'influenza | Quelles en sont les composantes? | 6 |
| 3. Briser la chaîne de transmission de l'influenza | La chaîne de transmission de l'infection | 10 |
| On peut briser la chaîne de transmission de l'influenza en agissant sur le maillon « mode de transmission » de deux façons | 2. La transmission de l'influenza | 11 |
| de transmission » de deux façons | 3. Briser la chaîne de transmission de l'influenza | 16 |
| Je suis gestionnaire | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | |
| Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif | 4. Mon rôle | 17 |
| Je suis diététiste ou intervenant psychosocial et je suis appelé à entrer en contact avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat | Je suis gestionnaire | 17 |
| les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat | Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif | 18 |
| avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat | | |
| Avant-propos | · | |
| 1. Le lavage et l'hygiène des mains | LES PRATIQUES DE BASE | 19 |
| 1.1 Les conditions requises pour un lavage ou une hygiène des mains efficaces | Avant-propos | 19 |
| 1.2 La technique du lavage des mains201.3 L'hygiène des mains221.4 Les crèmes pour les mains231.5 La réaction cutanée242. Le port d'équipement de protection personnelle (EPP)252.1 L'EPP et les bonnes pratiques lors des soins252.2 Les gants252.3 Les blouses à manches longues27 | 1. Le lavage et l'hygiène des mains | 19 |
| 1.3 L'hygiène des mains | 1.1 Les conditions requises pour un lavage ou une hygiène des mains efficaces | 20 |
| 1.4 Les crèmes pour les mains 23 1.5 La réaction cutanée 24 2. Le port d'équipement de protection personnelle (EPP) 25 2.1 L'EPP et les bonnes pratiques lors des soins 25 2.2 Les gants 25 2.3 Les blouses à manches longues 27 | 1.2 La technique du lavage des mains | 20 |
| 1.5 La réaction cutanée | 1.3 L'hygiène des mains | 22 |
| Le port d'équipement de protection personnelle (EPP) | 1.4 Les crèmes pour les mains | 23 |
| 2.1 L'EPP et les bonnes pratiques lors des soins | 1.5 La réaction cutanée | 24 |
| 2.2 Les gants | 2. Le port d'équipement de protection personnelle (EPP) | 25 |
| 2.3 Les blouses à manches longues | 2.1 L'EPP et les bonnes pratiques lors des soins | 25 |
| - | 2.2 Les gants | 25 |
| 2.4 Les masques chirurgicaux ou de procédure | 2.3 Les blouses à manches longues | 27 |
| | 2.4 Les masques chirurgicaux ou de procédure | 29 |

| a a a law a law was a law a la | |
|--|---|
| 2.6 Revêtir et retirer l'EPP | 1 |
| 3. Le nettoyage et la désinfection des équipements de soins et des surfaces | |
| environnementales dès qu'ils sont contaminés ou visiblement souillés | 5 |
| 4. Mon rôle | ō |
| Je suis intervenant psychosocial ou diététiste | ō |
| Je fais partie des services auxiliaires et des métiers | ō |
| Je suis gestionnaire | 5 |
| LES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES | 5 |
| Avant-propos | 5 |
| 1. Les précautions additionnelles contre la transmission des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique | 3 |
| Le port de la protection respiratoire de type N-9542 | 2 |
| 2. Mon rôle | 1 |
| Je suis gestionnaire45 | 5 |
| Je suis un employé de l'hygiène et salubrité ou des services auxiliaires | 5 |
| Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif45 | 5 |
| Je suis intervenant psychosocial ou diététiste46 | 5 |
| MESURES DE PRÉVENTION GÉNÉRALES | |
| 1. Limiter les contacts entre les personnes infectées et les personnes non infectées 46 | 5 |
| 2. Contenir les sécrétions respiratoires infectées : hygiène et étiquette respiratoires 46 | 5 |
| 2.1 Mesures nécessaires pour implanter l'hygiène et l'étiquette respiratoires pour tout patient présentant de la fièvre et de la toux en milieu de soins | 3 |
| 3. Mesures de prévention générales et milieux de soins |) |
| Les établissements de soins aigus (centres hospitaliers)50 |) |
| Les centres d'hébergement et de soins de longue durée et les établissements de réadaptatio | 2 |
| Les soins à domicile53 | 3 |
| Les soins ambulatoires (cliniques médicales, clsc, services externes des centres de réadaptation, etc.)54 | 1 |
| Les lieux de triage et les sites non traditionnels (snt) de soins55 | 5 |
| 4. Mesures de prévention générales par activité 56 | 5 |
| L'élimination des déchets solides56 | 5 |

| La buanderie et la manipulation de la lingerie souillée | 56 |
|---|----|
| La vaisselle et les ustensiles | 56 |
| Le nettoyage et la désinfection de l'environnement (entretien ménager) | 56 |
| 5. Mon rôle | 57 |
| Je suis gestionnaire | 57 |
| Je suis un employé de l'hygiène et salubrité ou des services techniques | 58 |
| Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif | 59 |
| Je suis intervenant psychosocial ou diététiste | 59 |
| RÉSUMÉ | 59 |
| La transmission de l'influenza | 59 |
| Briser la chaîne de transmission de l'influenza | 62 |
| Mon rôle | 65 |
| Je suis gestionnaire | 65 |
| Je suis un employé de l'hygiène et salubrité ou des services techniques | 66 |
| Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif | 67 |
| Je suis intervenant psychosocial ou diététiste | 67 |
| CE QUE JE RETIENS | 67 |
| RÉFÉRENCES | 72 |
| CRÉDITS | 72 |
| Coordonnatrice | 72 |
| Experte de contenu | 72 |
| Validation scientifique | 72 |
| Conception pédagogique | 73 |
| Collaboration | 73 |
| Essais | 73 |
| Révision linguistique | 73 |
| Médiatisation | 73 |
| Équipe de production audiovisuelle | 73 |
| | |

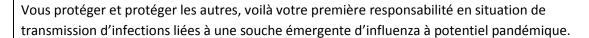
MISE EN SITUATION

Mieux vaut prévenir que guérir!

Qui ne connaît pas ce proverbe et surtout sa portée dans le milieu de la santé, particulièrement lorsqu'il est question de pandémie d'influenza?

Votre travail auprès des personnes malades fait en sorte que votre contribution pour prévenir et contrôler la

transmission des infections en situation de pandémie d'influenza est essentielle.





À la suite de vos apprentissages, vous serez en mesure de recourir à des pratiques reconnues pour être efficaces dans la prévention et le contrôle de la transmission des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.

Comment?

- En comprenant comment les infections se transmettent, et plus particulièrement le virus de l'influenza.
- En comprenant comment vous pouvez interrompre la transmission du virus de l'influenza.
- En vous familiarisant, selon le cas, avec les mesures de prévention générales, les pratiques de base et les précautions additionnelles à appliquer en situation de transmission d'infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.

LA CHAÎNE DE TRANSMISSION DES INFECTIONS

Avant-propos

L'histoire nous apprend que les pandémies d'influenza sont cycliques. Vous savez qu'une pandémie survient lorsque l'infection se transmet d'un individu à un autre et que ce phénomène prend des proportions épidémiques dans plusieurs pays ou même continents. En tant que travailleur du domaine de la santé, vous jouez un rôle primordial pour interrompre la propagation de cette infection. Avant d'envisager les moyens d'y parvenir, comprenons comment se transmettent les infections à l'aide de la chaîne de transmission des infections.

1. Définition et composantes

Qu'est-ce que la chaîne de transmission des infections?



La chaîne de transmission des infections est une représentation des conditions nécessaires à la survie, à la reproduction et à la propagation des virus, des bactéries ou d'autres agents pathogènes, et des liens qui les unissent. Elle nous sert à comprendre le mécanisme de transmission des infections, à reconnaître les risques de transmission et à identifier les moyens d'intervenir afin d'interrompre la transmission des infections.

LA CHAÎNE DE TRANSMISSION DES INFECTIONS AGENT PATHOGÈNE 2. PORTE Virus, bactérie, champignon, DE SORTIE parasite, micro-organismes non conventionnels (prions) 3. MODE DE TRANSMISSION 6. RÉSERVOIR Contact, gouttelettes, voie aérienne. · Personne colonisée ou infectée véhicule commun, vecteur Environnement contaminé 4. VOIE нôте D'ENTRÉE Personne : facteurs de risque Environnement

Figure 1 – La chaîne de transmission des infections

Quelles en sont les composantes?

1. Agent pathogène

L'agent pathogène peut être :

- un virus,
- une bactérie,
- un champignon,
- un parasite,
- ou des micro-organismes non conventionnels comme les prions responsables de la maladie Creutzfeldt-Jacob, communément appelée maladie « de la vache folle ».

Chaque agent pathogène présente des caractéristiques qui lui sont propres. Lorsqu'on évalue l'importance du risque qu'une infection se transmette, il faut d'abord évaluer les caractéristiques de l'agent pathogène, dont sa <u>pathogénicité</u>*, sa <u>virulence*</u>, sa survie dans l'environnement, son mode de transmission, etc.

*Pathogénicité : Pouvoir d'un organisme de causer une maladie.

*<u>Virulence</u>: Degré ou intensité du pouvoir pathogène d'un organisme, estimé par la quantité de cas mortels et/ou sa capacité d'envahir les tissus de l'hôte et de provoquer la maladie.

2. Porte de sortie

Il s'agit de la voie empruntée par l'agent pathogène pour sortir du réservoir dans lequel il se trouve. Par exemple, une lacération à la main d'une personne infectée par le virus de l'hépatite B est une porte de sortie du virus. En effet, la blessure permet au sang infecté par le virus de sortir du corps de la personne infectée. Sans cette porte de sortie, le virus demeure dans le corps de la personne infectée et ne peut se transmettre à une autre personne.

3. Mode de transmission

LE MODE DE TRANSMISSION REPRÉSENTE LA FAÇON DE VOYAGER DE L'AGENT PATHOGÈNE.

IL EXISTE CINQ MODES DE TRANSMISSION:

Par contact

La transmission par contact direct suppose le contact et le transfert physique de l'agent pathogène d'une personne <u>infectée*</u> ou <u>colonisée*</u> à un hôte (personne) réceptif, comme lorsque le personnel entre en contact avec un patient pour l'aider à se mobiliser, lui donner son bain ou pratiquer toute autre activité de soins qui exige un contact physique. La transmission par contact direct peut également se produire entre deux patients, par exemple par une poignée de main.

*Infection : Envahissement et multiplication de micro-organismes dans les tissus avec manifestations cliniques : fièvre, érythème, douleur, œdème, odeur caractéristiques ou autres manifestations cliniques.

*Colonisation : Présence et multiplication d'un micro-organisme pathogène à la surface du corps ou dans une cavité non stérile sans manifestation clinique.

La transmission par contact indirect suppose qu'un objet sert d'intermédiaire entre la personne infectée ou colonisée et l'hôte réceptif. Par exemple, des mains contaminées lors d'une activité de soins, qui n'ont pas été lavées avant d'entrer en contact avec une personne réceptive, peuvent lui transmettre l'infection, tout comme l'utilisation de matériel de soins contaminé pour les soins d'un patient non infecté ou non colonisé.

Par gouttelettes

La transmission par gouttelettes suppose le contact des conjonctives ou des muqueuses du nez ou de la bouche d'une personne réceptive, avec de grosses gouttelettes contenant des agents pathogènes. Par « gouttelettes », on entend les grosses gouttelettes, ayant un diamètre de > 5

μm qui ne demeurent pas en suspension dans l'air, mais retombent jusqu'à environ deux mètres du patient.

Par voie aérienne

La transmission par voie aérienne se produit par la dissémination de microgouttelettes (aérosols) ou de petites particules respirables (petites particules, $< 5 \mu m$, aéroportées) contenant l'agent infectieux. Ces petites particules demeurent en suspension dans l'air et sont dispersées par les courants d'air. Elles peuvent être inhalées par un hôte (personne) réceptif et, dans certains cas, même s'il se trouve à une certaine distance de la source.

Pour qu'une infection se transmette par voie aérienne, le virus doit être resté vivant pendant qu'il était en suspension dans l'air.

Par véhicule commun

Dans le cas d'une transmission par véhicule commun, une unique source contaminée peut transmettre l'infection, par exemple un aliment contaminé distribué à plusieurs personnes ou encore l'utilisation d'une fiole de médicament contaminé contenant plusieurs doses destinées à des patients différents.

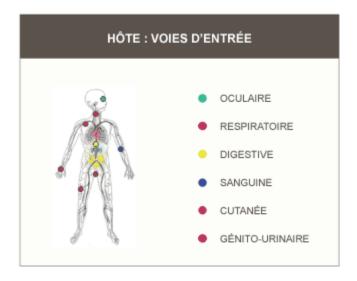
Par vecteur

Ce mode de transmission implique la participation d'insectes vecteurs, comme dans le cas de l'infection par le virus du Nil occidental (VNO) ou de la malaria.

4. Voie d'entrée

Il s'agit de la voie empruntée par l'agent pathogène pour se loger dans ou sur l'hôte et causer l'infection. À titre d'exemple, mentionnons le micro-organisme qui cause la tuberculose et qui doit pénétrer dans les voies respiratoires de l'hôte pour causer l'infection; la voie d'entrée est donc dans ce cas les voies respiratoires. Autre exemple : le Clostridium difficile, responsable de diarrhées, qui doit atteindre le système digestif pour infecter l'individu; la voie d'entrée de cet agent pathogène est donc la voie digestive.

Figure 2 – Les différentes voies d'entrée chez l'hôte



5. Hôte

L'hôte est la personne qui reçoit l'agent pathogène et devient alors susceptible de développer une infection ou d'en devenir <u>colonisée*</u>. Chaque personne présente des caractéristiques qui font qu'elle se défend plus ou moins bien face à cet agent pathogène. Les caractéristiques de l'individu qui le rendent vulnérable à la colonisation ou à l'infection s'appellent « facteurs de risque ».

*Colonisation: Présence et multiplication d'un micro-organisme pathogène à la surface du corps ou dans une cavité non stérile sans manifestation clinique.

Mentionnons quelques exemples de facteurs de risque de développer une infection ou de devenir colonisé :

- l'âge,
- l'état du système immunitaire,
- une maladie chronique,
- une hygiène déficiente qui peut être causée par une atteinte cognitive ou autre,
- un déséquilibre de la flore normale.

L'environnement n'est pas considéré comme un hôte à proprement parler, mais il arrive toutefois qu'il devienne contaminé et qu'il contribue à la transmission d'infections. En ce sens, il est important de considérer les divers facteurs susceptibles de contribuer au risque de transmission des infections, en lien avec l'environnement.

Voici quelques exemples de facteurs liés à l'environnement et qui ont un impact sur le risque de transmission des infections :

- le partage de lieux physiques par plusieurs personnes,
- la configuration des lieux physiques,

- la facilité de nettoyage des équipements,
- les conditions d'entreposage des équipements.

6. Réservoir

Le réservoir est le milieu dans lequel l'agent pathogène survit et peut se multiplier. Ce peut être une personne colonisée ou infectée, ou un environnement contaminé.

CERTAINS FACTEURS FAVORISENT LA TRANSMISSION D'UN AGENT PATHOGÈNE À PARTIR DE CES RÉSERVOIRS :

Personne colonisée ou infectée

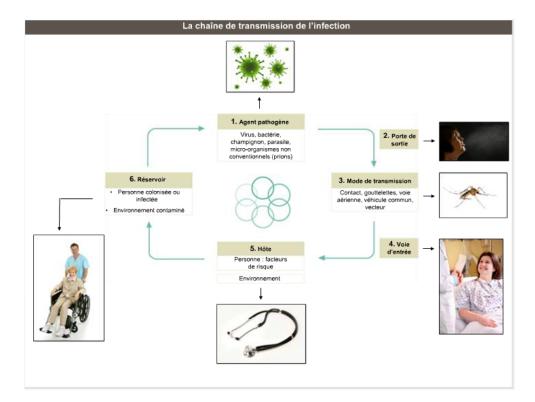
- Hygiène déficiente qui peut être causée par une atteinte cognitive ou autre.
- Refus de la personne infectée ou contaminée de respecter les mesures de prévention et de contrôle des infections.
- Symptomatologie importante liée à une infection non contrôlée.

Environnement contaminé

- Entretien sanitaire : fréquence, technique, produits inadéquats.
- Nettoyage et désinfection des équipements de soins.

La chaîne de transmission de l'infection

Cliquez ici pour démarrer la séquence vidéo et audio. (Articulate Flash/70/player.html)



2. La transmission de l'influenza

Vous connaissez maintenant la chaîne de transmission des infections. Dans cette section, nous verrons comment l'utiliser pour comprendre comment se transmet le virus de l'influenza.

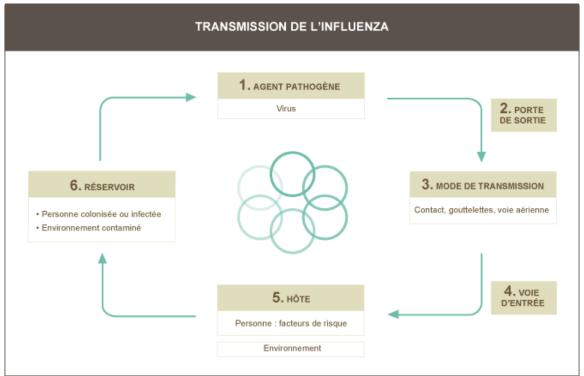
Mais avant de reprendre la chaîne de transmission comme telle, rendons-nous auprès de Bernard...



Cliquez ici pour démarrer la vidéo. (durée : 2 min 11 s) (≤ Sketch.flv)



Figure 3 – La transmission de l'influenza



1. Agent pathogène

L'agent pathogène de l'influenza est un virus.

Examinons les caractéristiques du virus de l'influenza saisonnière; les particularités de l'influenza pandémique pourraient être similaires, mais on ne le saura avec certitude que lorsque les caractéristiques du virus pandémique seront connues.

Particularités du virus de l'influenza (pour l'influenza saisonnière)

- Incubation*: de 12 à 72 heures.
- Période de <u>contagiosité*</u>: 24 heures avant l'apparition des symptômes à 7 jours après l'apparition des symptômes chez les adultes. Cette période peut être plus longue chez certaines personnes: personnes âgées, personnes immunosupprimées, enfants et nourrissons.

*Incubation : Période pendant laquelle un micro-organisme se développe dans l'organisme sans qu'il n'y ait de manifestation clinique.

*Contagiosité : Période pendant laquelle l'infection peut se transmettre d'une personne à l'autre.

La durée des symptômes (pour l'influenza saisonnière)

- Symptômes systémiques (température, courbatures, maux de tête, sudation) : 3 à 4
 jours chez les adultes.
- Symptômes d'infection respiratoire (toux par exemple) : 1 à 2 semaines.

La durée de survie du virus (pour l'influenza saisonnière)

• Sur une surface non poreuse : 48 heures.

• Dans la poussière : 24 heures.

• Sur la peau : 5 minutes.

Dans des sécrétions séchées : quelques heures.

Il est important de retenir que les conditions environnementales peuvent faire varier ces durées. Ainsi, la température, l'humidité ou la présence de matière organique peuvent augmenter la durée de survie du virus dans l'environnement. De plus, les durées indiquées proviennent de résultats de tests effectués en laboratoire, dans un environnement contrôlé. Il se peut donc que la durée de survie du virus soit différente selon les conditions rencontrées dans nos milieux de soins.

2. Porte de sortie

Le virus de l'influenza saisonnière se transmet à partir des sécrétions respiratoires de la personne infectée. La porte de sortie est donc le nez et la bouche de cette personne. Les mains de la personne infectée sont facilement contaminées, particulièrement si elle porte ses mains à son visage lorsqu'elle tousse ou se mouche. Il se pourrait que le virus de l'influenza pandémique se retrouve dans des liquides biologiques, des sécrétions ou des excrétions, mais on ne le saura avec certitude que lorsque les caractéristiques du virus pandémique seront connues.

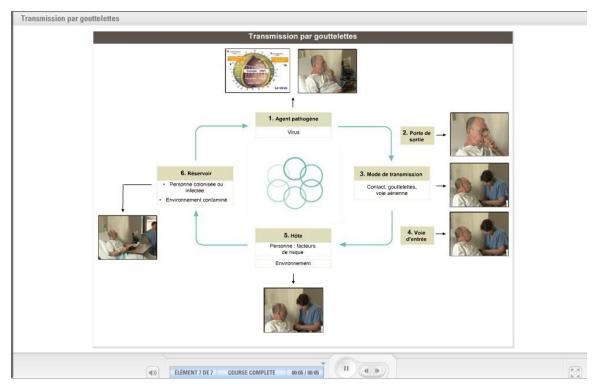
3. Mode de transmission

Le virus de l'influenza se transmet :

par gouttelettes :

lors de la projection de grosses gouttelettes quand une personne infectée tousse ou éternue, ou lors de la réalisation d'une procédure invasive comme l'aspiration de sécrétions ou la bronchoscopie;

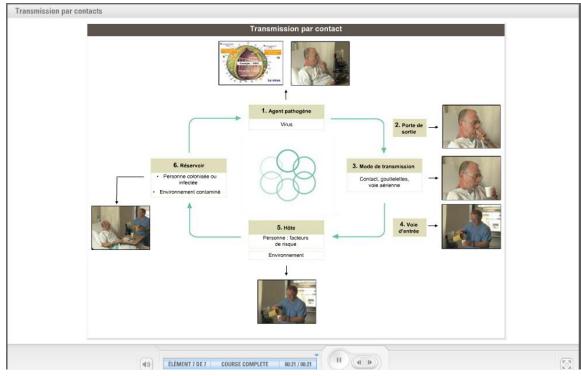
<u>Cliquez ici pour démarrer la séquence vidéo et audio.</u> (Articulate Flash/90_2/player.html)



par contact :

lorsqu'il y a contact avec une personne infectée ou avec un objet ou l'environnement contaminé par la personne infectée;

<u>Cliquez ici pour démarrer la séquence vidéo et audio.</u> (Articulate Flash/90_1/player.html)



• possiblement par voie aérienne :

lors de la dissémination de microgouttelettes aériennes ou de petites particules respirables contenant l'agent infectieux. L'importance de cette voie de transmission pour l'influenza est incertaine. Il est probable que les interventions produisant des aérosols (intubation endotrachéale, traitement par nébulisateur, bronchoscopie et, dans certains cas, aspiration) risquent d'accroître la possibilité de dissémination de microgouttelettes dans l'environnement immédiat du patient et entraînent ainsi la transmission de l'influenza par cette voie.

4. Voie d'entrée

La voie d'entrée peut être :

- les voies respiratoires,
- les muqueuses (nez, bouche),
- possiblement oculaire.

5. Hôte

Il s'agit de la personne qui entre en contact avec le virus de l'influenza.

Par facteur de risque chez l'hôte, on entend les caractéristiques de l'individu qui le rendent vulnérable à la colonisation ou à l'infection.

Par exemple:

- L'âge
 Les très jeunes enfants et les personnes âgées sont plus vulnérables au virus de l'influenza saisonnière.
- L'état du système immunitaire
 Un système immunitaire affaibli par l'âge, la maladie ou un traitement réduit les défenses de l'hôte, ce qui favorise le développement de l'influenza pandémique, de ses complications, et peut réduire l'efficacité de la vaccination.
- L'immunité à l'égard de l'influenza pandémique
 L'immunité peut être conférée par la vaccination, si disponible, ou se développer à la suite de la maladie.
- Une maladie chronique
- Une hygiène déficiente qui peut être causée par une atteinte cognitive ou autre

Exemples de facteurs favorisant la contamination de l'environnement et la transmission du virus de l'influenza :

• La fréquence de l'entretien sanitaire, la technique employée ou l'utilisation de produits inadéquats.

- L'utilisation de matériel de soins partagé sans nettoyage ni désinfection après une utilisation auprès d'une personne infectée.
- Le partage de lieux physiques par plusieurs personnes dont certaines sont infectées alors que d'autres ne le sont pas.
- Des surfaces poreuses ou qui se nettoient mal, ce qui permet l'accumulation de souillures contaminées et de virus.
- La configuration des lieux physiques qui fait en sorte que l'entretien se fait difficilement ou que plusieurs personnes doivent partager un espace restreint.
- Des équipements construits de façon à favoriser l'accumulation de souillures.

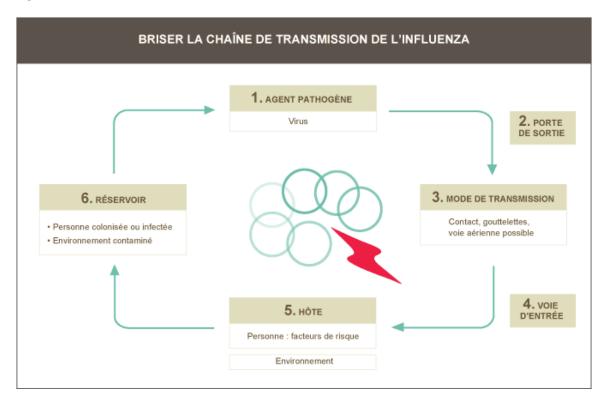
6. Réservoir

- Personne infectée par le virus de l'influenza.
- Environnement contaminé par le virus de l'influenza.

3. Briser la chaîne de transmission de l'influenza

Maintenant, à vous d'agir! Comment pouvez-vous briser la chaîne de transmission de l'influenza?

Figure 4 – Briser la chaîne de transmission de l'influenza



On peut briser la chaîne de transmission de l'influenza en agissant sur le maillon « mode de transmission » de deux façons

En respectant:

- les pratiques de base
 Ensemble de moyens qui doivent être utilisés en tout temps pour réduire le risque de transmission des infections. En effet, il faut savoir que le sang, les liquides biologiques, les sécrétions, les excrétions, la peau non intacte et les muqueuses peuvent contenir des agents infectieux même si aucune infection n'est suspectée ou diagnostiquée.
- les précautions additionnelles
 Mesures qui s'ajoutent aux pratiques de base lorsqu'une infection transmissible par contact, gouttelettes ou voie aérienne est diagnostiquée ou soupçonnée ou lorsqu'on est en présence d'agents pathogènes très contagieux ou importants.

En agissant sur différents maillons par l'application des mesures de prévention générales

• Les mesures de prévention générales de la transmission d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique permettent d'agir sur différents maillons de la chaîne de transmission des infections. Par exemple, lorsqu'elle sera disponible, la vaccination agira sur l'hôte en lui procurant une immunité face à la nouvelle souche d'influenza. Autre exemple : l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire permettent d'agir sur le réservoir et de prévenir la propagation du virus. C'est la mise en application de chacune des mesures de prévention qui nous assure une réduction optimale du risque de transmission des infections.

4. Mon rôle

Je suis gestionnaire.

- Signaler au supérieur ou à l'équipe de PCI tout événement ou situation qui met une personne à risque de contracter une infection dans le milieu de soins.
- Éviter d'entrer du matériel jugé non nécessaire, comme les dossiers de patients, dans la chambre d'un patient infecté par une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.
- Signaler à l'équipe de prévention des infections ou à votre supérieur toute situation jugée anormale (exemple : augmentation du nombre de cas d'infection qui peut correspondre au début d'une éclosion) qui met les patients ou le personnel à risque de contracter une infection.
- Exercer une vigilance face au risque de contamination et de transmission des infections et consulter le service de prévention des infections au besoin ou son substitut.
- Collaborer avec le service de prévention et de contrôle des infections ou son substitut afin d'identifier et de suivre les situations qui risquent de favoriser la transmission d'infections et de mettre en place des recommandations à l'intérieur de vos activités.

- Créer et maintenir un environnement de soins favorisant la réduction du risque de transmission des infections.
- Signaler à l'équipe de prévention des infections toute situation à risque de favoriser la transmission d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique et collaborer à la mise en place des recommandations émises.
- Veiller à ce que le matériel de soins réponde aux critères reconnus comme essentiels pour réduire au minimum le risque de transmission d'infections associé à son utilisation. Lors de l'achat de matériel de soins, de mobilier ou autre, il est important de vérifier auprès du manufacturier de l'équipement si ce dernier peut se nettoyer et se désinfecter selon les recommandations émises pour la prévention de la transmission des infections. L'achat de l'équipement devra se faire en tenant compte de la conception de l'appareil et des matériaux de fabrication. Idéalement, les matériaux devront être non poreux, lisses et suffisamment résistants pour supporter les nettoyages fréquents avec les germicides recommandés. Il serait préférable d'éviter les fentes, les charnières, les articulations ou autres éléments qui favorisent l'accumulation de souillures ou qui se nettoient difficilement.
- Veiller à ce que les ressources humaines et matérielles soient suffisantes pour permettre une pratique sécuritaire quant à la prévention et au contrôle des infections.

Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif.

- Reconnaître le risque de transmission d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique afin de prendre les mesures de prévention requises.
- Signaler à son supérieur toute situation jugée à risque de favoriser la transmission de l'infection.

Je suis diététiste ou intervenant psychosocial et je suis appelé à entrer en contact avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat.

- Créer et maintenir un environnement de soins favorisant la réduction du risque de transmission des infections.
- Exercer une vigilance face au risque de contamination et de transmission des infections et consulter le service de prévention des infections au besoin ou son substitut.
- Connaître ses limites quant à la mise en place de mesures de prévention et de contrôle et consulter le service de prévention des infections ou autres experts du milieu au besoin.
- Éviter d'entrer du matériel jugé non nécessaire, comme les dossiers de patients, dans la chambre d'un patient infecté par l'influenza pandémique.

Je fais partie des services auxiliaires et des métiers et je suis appelé à entrer en contact avec les patients infectés ou à travailler dans leur environnement immédiat.

 Créer et maintenir un environnement de soins favorisant la réduction du risque de transmission des infections.

- Exercer une vigilance face au risque de contamination et de transmission des infections et consulter le service de prévention des infections au besoin ou son substitut.
- Connaître ses limites quant à la mise en place de mesures de prévention et de contrôle et consulter le service de prévention des infections ou autres experts du milieu au besoin.
- Éviter d'entrer du matériel jugé non nécessaire dans la chambre d'un patient infecté par une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.

LES PRATIQUES DE BASE

Avant-propos

Les pratiques de base correspondent à l'ensemble des moyens utilisés pour réduire le risque de transmission d'infections réelles ou potentielles.

Rappelons que, en situation de pandémie, les pratiques de base, appliquées en tout temps, réduisent les risques de transmission du virus.

Les pratiques de base comprennent :

- le lavage et l'hygiène des mains;
- le port d'équipement de protection personnelle (EPP) :
 - o blouse,
 - o masque,
 - o protection oculaire,
 - o gants;
- le nettoyage et la désinfection des équipements de soins et des surfaces environnementales dès qu'ils sont contaminés ou visiblement souillés.

Les pratiques de base s'appliquent dès qu'il y a un risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, des sécrétions ou des excrétions teintés de sang ou non.

1. Le lavage et l'hygiène des mains

Le lavage et l'hygiène des mains sont cités comme constituant la pratique la plus importante pour réduire la transmission d'agents infectieux. Cette mesure de prévention des infections doit donc être rigoureusement respectée.

Le lavage des mains se fait avec eau et savon. Son efficacité dépend de l'action mécanique produite lors de la friction des mains entre elles avec le savon, du rinçage et du séchage. C'est l'action mécanique du frottage qui déloge les souillures et les micro-organismes de la <u>flore</u> transitoire*.

*La <u>flore transitoire</u> est composée de micro-organismes se retrouvant sur la peau suite à un contact des patients colonisés ou infectés ou à partir de l'environnement ou du matériel

contaminé. Généralement, ces micro-organismes font un séjour bref sur la peau et sont délogés par le lavage des mains.

Certains savons pour les mains (savon antiseptique) ont un effet qui persiste après le lavage.

L'hygiène des mains nécessite l'utilisation d'un rince-mains antiseptique à base d'alcool. Pour être efficace, le rince-mains doit s'appliquer sur des mains sèches qui ne sont pas visiblement souillées et recouvrir complètement les mains.

Quand doit-on se laver les mains ou utiliser un rince-mains antiseptique?

- Après un contact avec des liquides biologiques, des sécrétions, des excrétions ou des surfaces contaminées par ces substances.
- Immédiatement après le retrait de gants.
- Chaque fois que les mains sont visiblement souillées.
- Avant de préparer, de manipuler, ou de servir des aliments.
- Après être allé à la toilette ou s'être mouché.

1.1 Les conditions requises pour un lavage ou une hygiène des mains efficaces

Le port de bijoux aux mains, d'ongles longs et/ou artificiels et le vernis à ongles écaillé peuvent permettre d'héberger des germes et nuire à l'efficacité du lavage ou de l'hygiène des mains. En milieu de soins, ils sont à éviter, particulièrement par le personnel qui entre en contact avec la clientèle.

1.2 La technique du lavage des mains



Cliquez ici pour démarrer la vidéo. (durée : 1 min 05 s) (C01.flv)

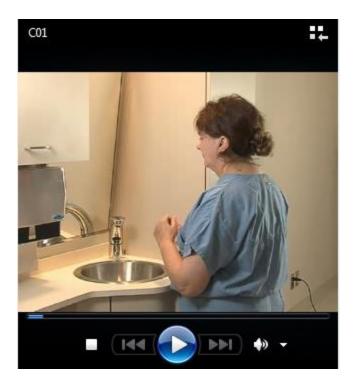


Tableau 1 – La technique du lavage des mains

| TECHNIQUE | EXPLICATION |
|--|--|
| Mouiller les mains à l'eau courante tiède. | Objectif : éliminer une partie des souillures et réduire le risque d'irritation de la peau par le contact direct avec le savon. |
| Prendre le savon et faire mousser en frottant toutes les surfaces des mains, entre les doigts, les pouces et les poignets. | Durée minimale de cette étape : 10 à 15 secondes, mais qui peut devoir être prolongée si les mains sont visiblement souillées. Prêter une attention particulière aux pouces, aux dos des doigts et des mains et à la région sous les ongles et au pourtour des ongles qui sont fréquemment oubliés. L'action mécanique du frottage permet de déloger les germes et les souillures pour les éliminer. |
| Rincer les mains à l'eau courante tiède. | Objectif : éliminer les micro-organismes et tout résidu de savon. Le rinçage complet est essentiel pour réduire les risques de développer des problèmes cutanés aux mains. |

| Sécher les mains à fond avec un essuie-mains à usage | Important d'éponger les mains avec l'essuie-mains |
|--|---|
| unique ou avec un séchoir à air pulsé. | plutôt que de frotter les mains pour éviter l'irritation de |
| | la peau. |
| | Toutes les surfaces des mains doivent être |
| | complètement sèches, particulièrement si le port de |
| | gants est prévu. Le séchage permet de réduire |
| | davantage le nombre de micro-organismes; il faut |
| | éviter d'employer des essuie-mains réutilisables à |
| | cause des risques de contamination microbienne. |
| Fermer le robinet avec l'essuie-mains. | Pour éviter de se contaminer à nouveau les mains. |

1.3 L'hygiène des mains

L'hygiène des mains se pratique avec un rince-mains antiseptique à base d'alcool.

L'utilisation de ce produit permet d'éliminer presque instantanément les germes. Son efficacité est supérieure à celle du lavage des mains avec eau et savon lorsque le produit est utilisé sur des mains sèches et visiblement non souillées, sauf pour les spores



les plus tenaces comme celles du Clostridium difficile. Les rince-mains antiseptiques contiennent des émollients, ce qui les rend moins irritants que le lavage des mains conventionnel.

L'hygiène des mains peut remplacer le lavage avec de l'eau et du savon lorsqu'aucune souillure n'est visible sur les mains.

Cliquez ici pour démarrer la vidéo. (durée : 39 s) (CO2.flv)



Comment utiliser un rince-mains antiseptique?

- 1. Prenez suffisamment de produit antiseptique (liquide, gel ou mousse) pour recouvrir les mains.
- 2. Frottez le bout des doigts avec le produit.
- 3. Frottez les paumes des mains.
- 4. Frottez entre les doigts.
- 5. Frottez le dessus des mains.
- 6. Frottez les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches avant de reprendre toute autre activité.

1.4 Les crèmes pour les mains

L'utilisation régulière de crèmes pour les mains prévient l'apparition de rougeurs, de gerçures ou une sécheresse de la peau des mains. Si vous devez porter des gants pour intervenir auprès des patients, veuillez utiliser la crème pour les mains offerte par l'employeur, cette dernière étant compatible avec les matériaux utilisés dans la fabrication des gants.



Cliquez ici pour démarrer la vidéo. (durée : 37 s) (CO3.flv)



1.5 La réaction cutanée

Il arrive que des rougeurs, des démangeaisons ou de la sécheresse apparaissent sur les mains, surtout pendant la saison hivernale. Contrairement à la croyance populaire, ces réactions ne sont pas toujours associées à une allergie aux produits d'hygiène des mains ou aux gants. De telles réactions sont le plus souvent associées à une dermatite de contact non allergique.

Que faire?

1. Pour réduire le risque d'apparition de rougeurs, de démangeaisons ou de sécheresse de la peau des mains, il est important de bien respecter la technique du lavage des mains :



Toujours mouiller les mains avant de prendre le savon : cela évite que le savon concentré entre en contact directement avec la peau.



Après avoir frotté les mains avec le savon, bien rincer les mains pour enlever tout résidu de savon.



Vous assurer de bien assécher toutes les parties de la main en les épongeant avec l'essuiemains et non en les frottant pour éviter que le papier n'agisse comme un abrasif. Les

mains doivent être complètement sèches avant de mettre des gants.

- Utiliser la crème pour les mains fournie par votre employeur au moins quatre fois par jour : avant d'aller à chacune de vos pauses, avant d'aller manger et à la fin de votre journée de travail.
- Si, malgré un respect minutieux de la technique du lavage des mains et l'utilisation de la crème pour les mains, un problème cutané persiste, il est suggéré de consulter le service de santé de votre milieu de travail ou votre médecin.



2. Le port d'équipement de protection personnelle (EPP)

Dans le cadre des pratiques de base, l'EPP est utilisé pour prévenir le contact avec du sang, des liquides biologiques, des sécrétions ou des excrétions teintés de sang ou non. Il doit être porté dès qu'il y a un risque de contact avec ces substances. Cet équipement comprend les gants, les blouses à manches longues, le masque chirurgical ou de procédure, la protection oculaire, et toute autre protection selon le besoin. Le risque de contamination doit être évalué en toute circonstance et l'EPP à porter doit être choisi en fonction du risque identifié.

Dans le cadre de votre travail, il se peut que le risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, des sécrétions ou des excrétions teintés de sang ou non soit inexistant ou presque. Par contre, si vous croyez que vous pouvez être en contact avec ces substances, que vous devez porter un EPP ou si vous souhaitez avoir des informations au sujet des EPP, sélectionnez dans le menu de gauche les informations qui vous concernent.

2.1 L'EPP et les bonnes pratiques lors des soins

Les travailleurs de la santé doivent être particulièrement vigilants et :

- éviter de toucher leurs yeux, leur nez ou leur bouche avec leurs mains contaminées (avec ou sans gants);
- revêtir l'EPP de façon appropriée afin d'éviter de devoir l'ajuster pendant l'activité et ainsi risquer de se contaminer;
- éviter de contaminer les surfaces et les équipements avec des mains ou des gants contaminés (par exemple, les poignées de porte, les commutateurs de lumière).

2.2 Les gants

Dans le cadre des pratiques de base, le port de gants est requis dans les circonstances suivantes :

- Lorsqu'il y a un risque de contact des mains avec du sang, des liquides biologiques, des sécrétions ou des excrétions, ou encore des surfaces ou des objets contaminés par ces substances (par exemple, effectuer un prélèvement sanguin ou nettoyer un déversement de sang ou une surface visiblement contaminée par ses sécrétions respiratoires).
- A CONTROL OF THE PARTY OF THE P
- Avant tout contact avec la peau non intacte ou les muqueuses d'un patient.
- Pour toute intervention lorsque la peau des mains du travailleur de la santé n'est pas intacte.

Cliquez ici pour démarrer la vidéo Comment mettre les gants. (durée : 33 s) (€ C04a.flv)



Cliquez ici pour démarrer la vidéo Comment enlever les gants. (durée : 57 s) (€ C04b.flv)



Bonnes pratiques

- Garder les ongles courts et éviter le port d'ongles artificiels et de bijoux.
- Éviter de manipuler avec les mains gantées contaminées les objets et les surfaces qui ne sont pas contaminés.
- Éviter de porter la main gantée au visage pour éviter de se contaminer.
- Ne jamais laver et réutiliser les gants.
- Utiliser la crème pour les mains offerte par l'employeur.

Quand doit-on enlever ou changer les gants?

- Lorsque les gants sont percés, déchirés ou lorsque la durée de l'intervention est particulièrement longue (les gants risquent de se déchirer ou de se perforer après une longue période d'utilisation).
- Lorsque les gants sont contaminés, avant de réaliser une activité qui risquerait de contaminer un objet, une surface ou l'environnement.
- Entre chaque patient.
- Avant de sortir de la chambre.

2.3 Les blouses à manches longues

Dans le cadre des pratiques de base, il faut porter une blouse à manches longues, s'il y a risque de souillure des vêtements, de l'uniforme ou des avant-bras par du sang, des liquides biologiques, des excrétions ou des sécrétions, y compris les sécrétions



respiratoires. Par exemple, la blouse à manches longues serait requise lors d'une intervention ou d'un soin susceptible de provoquer des éclaboussures ou la projection de gouttelettes de sang, de liquides organiques, de sécrétions ou d'excrétions.

Cliquez ici pour démarrer la vidéo Comment mettre une blouse à manches longues. (durée : 1 min 06 s) (€ C08a.flv)



Cliquez ici pour démarrer la vidéo Comment enlever une blouse à manches longues. (durée : 51 s) (\le C08b.flv)



Bonnes pratiques

- S'assurer que la blouse est de la taille appropriée et qu'elle couvre complètement les vêtements qui peuvent être contaminés et les avant-bras jusqu'aux poignets.
- Utiliser une blouse résistante à l'eau ou mettre un tablier imperméable par-dessus la blouse si des éclaboussures importantes risquent de traverser le tissu de la blouse et de contaminer les vêtements.
- Ne porter la blouse qu'une seule fois.

Quand doit-on enlever ou changer la blouse à manches longues?

- Lorsqu'elle est mouillée ou souillée.
- Immédiatement après l'activité de soins à risque de contamination.
- Jeter la blouse ou la déposer dans le panier à linge avant de sortir de la chambre du patient.

2.4 Les masques chirurgicaux ou de procédure

Dans le cadre des pratiques de base, le masque chirurgical ou de procédure est requis dans les circonstances suivantes :

- Au cours de procédures générant des éclaboussures ou la projection de gouttelettes de sang, de liquides organiques, de sécrétions ou d'excrétions.
- Au moment d'entrer dans la chambre d'un patient qui présente les symptômes d'une infection respiratoire ou lors de la réalisation de toute activité, à moins de deux mètres du patient qui présente les symptômes d'une infection respiratoire.
- Lorsqu'un travailleur tousse et qu'il se trouve à moins de deux mètres d'un patient. Le travailleur qui présente une infection respiratoire transmissible devrait demeurer à domicile pendant la période de contagion.
- Faire porter un masque chirurgical ou de procédure à un patient qui présente des symptômes d'une infection respiratoire et qui se trouve dans une aire commune, comme une salle d'attente, ou qui doit sortir de sa chambre pour des examens ou des traitements (hygiène respiratoire et étiquette respiratoire).

Cliquez sur les hyperliens pour démarrer les vidéos.

Masque 1 avec élastiques derrière les oreilles



• Comment mettre le masque 1 (durée : 23 s) (€ C05a.flv)



• Comment enlever le masque 1 (durée : 28 s) (€ C05c.flv)



Masque 2 avec attaches derrière la tête et la nuque



• Comment mettre le masque 2 (durée : 34 s) (€ C05b.flv)



• Comment enlever le masque 2 (durée : 26 s) (C05d.flv)



Bonnes pratiques

- Ne jamais réutiliser un masque chirurgical ou de procédure : le jeter immédiatement après utilisation.
- Éviter de laisser pendre le masque à l'oreille ou sous le menton.

Quand doit-on jeter le masque chirurgical ou de procédure?

- Si le masque devient humide, s'il est souillé par du sang ou d'autres liquides biologiques ou s'il est endommagé.
- Jeter le masque immédiatement après l'avoir retiré, en sortant de la chambre du patient ou à plus de deux mètres de celui-ci.

2.5 La protection oculaire

Dans le cadre des pratiques de base, la protection oculaire est requise dans les circonstances suivantes :

- Habituellement requise lors du port d'un masque ou d'un APR N-95, à moins de 2 mètres du patient.
- Lors de la réalisation de procédures générant des éclaboussures ou la projection de gouttelettes de sang, de liquides biologiques, de sécrétions ou d'excrétions.



• Lorsqu'un travailleur de la santé se trouve à moins de deux mètres d'un patient qui tousse et qui est atteint d'une infection qui se transmet par gouttelettes et pour laquelle les yeux sont une porte d'entrée possible.

Cliquez ici pour démarrer la vidéo *Comment mettre la protection oculaire*. (durée : 20 s) (€ C07a.flv)



Cliquez ici pour démarrer la vidéo *Comment enlever la protection oculaire*. (durée : 28 s) (€ C07b.flv)



Bonnes pratiques

Les écrans faciaux ou les lunettes protectrices jetables sont préférables à ceux qui sont réutilisables. Lorsqu'ils sont réutilisables, il faut prévoir un protocole de nettoyage et de désinfection.

Quand doit-on retirer ou changer l'équipement de protection oculaire?

- Lorsque l'équipement devient souillé ou humide ou qu'il nuit à la vision du travailleur.
- En sortant de la chambre du patient.

2.6 Revêtir et retirer l'EPP

Voyons la situation où vous avez à revêtir blouse, masque, visière et gants.

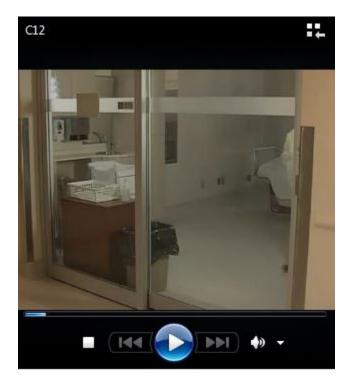
Cliquez ici pour démarrer la vidéo *Ordre de revêtement des EPP*. (durée : 58 s) (**€** C11.flv)





Et maintenant, à la sortie de la chambre, suivons les étapes pour retirer l'EPP.

Cliquez ici pour démarrer la vidéo *Ordre de retrait des EPP*. (durée : 58 s) (**⊆** C12.flv)



3. Le nettoyage et la désinfection des équipements de soins et des surfaces environnementales dès qu'ils sont contaminés ou visiblement souillés

Dès qu'un équipement de soins ou une surface est visiblement souillé de sang, de liquide biologique, de sécrétions ou d'excrétions, il doit être immédiatement nettoyé et désinfecté selon la procédure établie localement.

4. Mon rôle

De façon générale, toute personne doit toujours :

- se laver les mains ou pratiquer l'hygiène des mains comme il est recommandé;
- respecter les pratiques de base en tout temps;
- porter l'équipement de protection personnelle s'il y a risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, des excrétions, des sécrétions.

Je suis intervenant psychosocial ou diététiste.

 En plus des rôles décrits ci-dessus, se rappeler de se laver les mains ou d'utiliser un rince-mains antiseptique à base d'alcool avant et après tout contact avec un patient ou son environnement et après le retrait des gants.

Je fais partie des services auxiliaires et des métiers.

• En plus des rôles décrits ci-dessus, se rappeler de se laver les mains ou d'utiliser un rince-mains antiseptique à base d'alcool avant et après tout contact avec un patient ou son environnement et après le retrait des gants.

Je suis gestionnaire.

- Respecter les pratiques de base contre la transmission des infections en tout temps.
- Veiller à ce que le personnel respecte les pratiques de base.
- Se laver les mains ou utiliser un rince-mains antiseptique à base d'alcool comme il est recommandé dans les pratiques de base.
- Faire en sorte que le matériel requis pour la mise en application des pratiques de base soit disponible en tout temps.

LES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

Avant-propos

Les précautions additionnelles sont des mesures d'isolement **qui** s'ajoutent aux pratiques de base lorsqu'une personne présente les symptômes d'une infection transmissible. Elles sont fondées sur le mode de transmission de l'agent pathogène et doivent être mises en application dès qu'un patient présente les symptômes d'une infection transmissible ou dès qu'une telle infection est diagnostiquée.



Les précautions additionnelles comprennent :

les précautions contre la transmission par contact,

- les précautions contre la transmission par gouttelettes,
- les précautions contre la transmission par voie aérienne,
- les précautions contre la transmission par contact et voie aérienne.

Les précautions additionnelles contre la transmission d'une infection sont généralement appliquées lorsqu'on travaille auprès des patients. Dans le cadre de votre travail, il se peut que vous n'ayez jamais besoin d'entrer en contact avec les patients pour leur donner des soins, des traitements ou autre. Par contre, si vous croyez que vous devrez appliquer des précautions additionnelles ou vous assurer de leur application, consultez le tableau suivant pour en apprendre davantage sur les précautions additionnelles contre la transmission des infections.

Le tableau suivant présente un résumé des mesures de prévention qui s'appliquent à chacune des catégories de précautions additionnelles.

Tableau 2 – Précautions additionnelles pour chaque type de transmission

| 15 | | | |
|---|---|--|---|
| MESURES DE PRÉVENTION | PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES CONTRE LA TRANSMISSION PAR CONTACT | PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES CONTRE LA TRANSMISSION PAR GOUTTELETTES | PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES CONTRE LA TRANSMISSION PAR VOIE AÉRIENNE |
| LAVAGE DES MAINS OU HYGIÈNE DES MAINS | Avant de mettre les gants. Après avoir retiré les gants et autre équipement de protection le cas échéant. Après avoir touché à des articles contaminés. | Avant un contact avec le patient ou son environnement Avant la réalisation d'un soin aseptique Après un risque de contact avec des liquides biologiques Après un contact avec le patient ou son environnement Après le retrait de l'équipement de protection | Avant un contact avec le patient ou son environnement Avant la réalisation d'un soin aseptique Après un risque de contact avec des liquides biologiques Après un contact avec le patient ou son environnement Après le retrait de l'équipement de protection |
| PLACEMENT DU PATIENT | Dans une chambre privée de préférence Maintenir une distance d'environ 2 mètres entre les patients si une chambre privée n'est pas disponible On peut laisser la porte de la chambre ouverte | Dans une chambre privée de préférence is une chambre privée n'est pas disponible, maintenir une distance d'environ 2 mètres entre les patients et garder les rideaux séparateurs fermés On peut laisser la porte de la chambre ouverte | Dans une chambre à pression négative de préférence Si chambre à pression négative non disponible, chambre privée avec porte fermée en tout temps. |
| UTILISATION DU MATÉRIEL MÉDICAL | Utiliser uniquement pour un patient. Désinfecter après usage. | Utiliser uniquement pour un patient Désinfecter après usage | Utiliser uniquement pour un patient Désinfecter après usage |
| UTILISATION D'UNE BLOUSE À MANCHES LONGUES | S'il y a contact avec le patient ou son environnement potentiellement contaminé. Revêtir la blouse avant d'entrer dans la chambre et la retirer avant d'en sortir. | Selon les pratiques de base | Selon les pratiques de base |
| UTILISATION DE GANTS | Revêtir les gants avant d'entrer dans la chambre et les retirer avant d'en sortir. | Selon les pratiques de base | Selon les pratiques de base |
| UTILISATION D'UN MASQUE OU D'UNE PROTECTION RESPIRATOIRE | Selon les pratiques de base | Masque chirurgical ou de procédure à moins de 2 mètres du patient Revêtir et retirer le masque à plus de 2 mètres (6 pieds) du patient | Appareil de protection respiratoire de type N-95. Revêtir cet appareil avant d'entrer dans la chambre et le retirer après être sorti de la chambre. |
| TRANSPORT DU PATIENT | Transport uniquement lorsque c'est essentiel. Prévenir le service qui doit recevoir le patient pour que le rendez-vous soit pris à un moment qui convienne au service afin que le patient n'attende pas, qu'il retourne à sa chambre dès que l'examen sera terminé et que les mesures de prévention soient mises en place. | Transport uniquement lorsque c'est essentiel. Le patient doit porter un masque chirurgical ou de procédure durant le transport. Prévenir le service qui doit recevoir le patient pour que le rendez-vous soit pris à un moment qui convienne au service afin que le patient n'attende pas, qu'il retourne à sa chambre dès que l'examen sera terminé et que les mesures de prévention soient mises en place. | Transport uniquement lorsque c'est essentiel. Le patient doit porter un masque chirurgical ou de procédure durant le transport. Prévenir le service qui doit recevoir le patient pour que le rendez-vous soit pris à un moment qui convienne au service afin que le patient n'attende pas, qu'il redurme à se chambre dès que l'examen sera terminé et que les mesures de prévention soient mises en place. |

1. Les précautions additionnelles contre la transmission des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique

Il est reconnu que la transmission de l'influenza saisonnière peut s'effectuer suite à une exposition à de grosses gouttelettes contaminées qui viennent en contact avec la muqueuse des yeux du nez et de la bouche (transmission par gouttelettes). Il est possible qu'une exposition à des gouttelettes fines produites lors d'interventions générant des aérosols (transmission par voie aérienne) contribue aussi à la transmission de l'influenza. On parle alors d'une transmission aérienne. La section qui suit présente les précautions additionnelles à appliquer contre la

transmission d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique, basées sur ces principes.

Les précautions requises contre la transmission d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique peuvent différer selon l'évolution de la situation épidémiologique. Par exemple, lorsque les caractéristiques de la souche sont mal connues, en période pré-pandémie et au début d'une pandémie (phases 5 – 6)* les précautions requises peuvent être différentes de celles qui sont recommandées lorsqu'il y a une transmission soutenue dans la communauté et qu'un vaccin est rendu disponible. Pour connaître les précautions requises selon la situation épidémiologique, veuillez vous référer au site du Ministère de la santé et des services sociaux à l'adresse suivante :

http://www.msss.gouv.qc.ca/extranet/pandemie/index.php?accueil.

En toute circonstance, les mesures recommandées doivent être appliquées dès que l'on soupçonne une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique, même si la confirmation du diagnostic par laboratoire n'est pas disponible.

*PHASE 5 - 6

Dans le cadre de la préparation à une éventuelle pandémie d'influenza, l'Organisation Mondiale de la Santé a décrit 6 phases pour suivre l'évolution de la situation et permettre d'activer les mesures de prévention et contrôle prévues dans les plans de pandémie.

Les 6 phases sont les suivantes :

- **Phase 1**: dans la nature, les virus grippaux circulent continuellement chez les animaux, en particulier chez les oiseaux. Dans cette phase, aucune infection chez l'homme due à un virus circulant chez les animaux n'a été signalée.
- Phase 2 : un virus grippal animal circule chez des animaux domestiques ou sauvages provoque des infections chez l'homme. Il est de ce fait considéré comme constituant une menace potentielle de pandémie.
- Phase 3 : un virus grippal réassorti animal ou animal-humain est à l'origine de cas sporadiques ou de petits groupes de cas de maladie dans la population, mais qui n'entraîne pas de transmission interhumaine soutenue. Une transmission interhumaine limitée peut se produire dans certaines circonstances de contact étroit avec une personne infectée. Une transmission limitée n'indique pas que le virus est parvenu au degré de transmissibilité nécessaire pour provoquer une pandémie chez l'homme.
- Phase 4 : elle se caractérise par la transmission interhumaine d'un virus grippal réassorti animal ou animal-humain documentée. Ce virus est capable de provoquer des flambées dans la communauté. La phase 4 indique une majoration importante du risque de pandémie mais ne signifie pas nécessairement qu'une pandémie est inéluctable.
- **Phase 5**: propagation interhumaine du virus dans au moins 2 pays. Cette phase se caractérise par une propagation interhumaine du virus dans au moins deux pays d'une

- Région de l'OMS. La déclaration de la phase 5 est un signal fort indiquant qu'une pandémie est imminente et qu'il reste peu de temps pour finaliser l'organisation, la diffusion et la mise en œuvre des mesures d'atténuation prévues.
- Phase 6 : phase de pandémie, elle se caractérise par des flambées communautaire dans au moins un pays d'une autre Région de l'OMS. La déclaration de cette phase indiquera qu'une pandémie mondiale est en cours.

Les pandémies antérieures ont été caractérisées par plusieurs vagues d'activité s'étalant sur des mois. Les vagues pandémiques peuvent être espacées de plusieurs mois.

Au cours de la période postpandémique, l'activité de la grippe aura retrouvé les niveaux normalement observés pour la grippe saisonnière.

Tableau 3 – EPP pouvant être requis selon l'épidémiologie de la souche d'influenza : tableau synthèse

Appareil de protection respiratoire de type N-95



L'APR N-95 est requis lors de la réalisation de procédures générant des aérosols. De plus, le port de ces équipements sera considéré :

si la souche d'influenza
pandémique présente une
transmissibilité accrue;
au début de la pandémie, si
l'on connaît mal les
caractéristiques du virus;
lors des soins impliquant un
contact direct avec un patient
présentant un diagnostic de
pneumonie associée à
l'influenza pandémique
suspectée ou confirmée ou qui
présente une toux importante
incontrôlable.

dans une poubelle.

L'utilisation de ces équipements doit être encadrée par un programme de protection respiratoire qui doit :

inclure des tests
d'ajustement;
tenir compte des
contre-indications
médicales;
offrir une formation sur
la façon de l'utiliser et
d'en disposer.

Gants



Au moment d'un contact direct avec le patient ou son environnement immédiat ou avant d'entrer dans la chambre.

Porter des gants ajustés qui recouvrent les poignets. Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les gants. Éviter de contaminer les surfaces avec des gants contaminés. Enlever et jeter les gants après avoir soigné un patient. Se laver les mains immédiatement après avoir enlevé des gants.



Requise quand il y a risque d'éclaboussures ou de projection de gouttelettes de sang, de liquides biologiques, de sécrétions ou d'excrétions.

Selon l'épidémiologie, pourrait être requise :

En tout temps, avant d'entrer dans la chambre ou d'entrer en contact avec un patient infecté.

Dans certaines situations comme l'intubation et les activités au cours desquelles les membres du personnel doivent assister un patient lorsqu'il se mobilise.

Porter une blouse de taille appropriée qui couvre complètement les vêtements et les avant-bras.

Après usage, déposer la blouse dans un panier à linge ou la mettre à la poubelle.

Ne pas réutiliser la blouse.



Habituellement requise lors du port d'un masque ou d'un APR N-95, à moins de deux mètres du patient :

quand il y a des risques
d'éclaboussures de sang, de
liquides biologiques, de
sécrétions ou d'excrétions;
lors de la réalisation de
procédures générant des
aérosols.

Le port de la protection respiratoire de type N-95

Il est possible que la souche émergente d'influenza à potentiel pandémique demeure en suspension dans l'air lors de procédures générant des aérosols, comme l'intubation endotrachéale, le traitement par nébulisateur, la bronchoscopie et, dans certains cas, l'aspiration, ou lorsqu'un patient présente une toux importante et incontrôlable. C'est alors que le port de la protection respiratoire de type N-95 contribue à réduire l'exposition des voies respiratoires au virus.

L'utilisation de la protection respiratoire de type N-95 doit être encadrée par le programme de protection respiratoire de l'établissement comme le prescrit le Règlement sur la santé et la sécurité du travail.

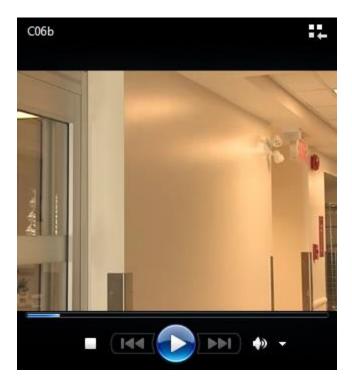
Quand porter la protection respiratoire de type N-95?

- Pour la réalisation de toute procédure à haut risque de générer des aérosols chez un patient atteint ou soupçonné d'être atteint d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.
- En début de pandémie lorsqu'on soupçonne qu'une infection respiratoire soit causée par une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique et que les caractéristiques de la souche du virus sont mal connues.
- En présence d'influenza avec une transmissibilité accrue.
- Lors des soins impliquant un contact direct avec un patient présentant un diagnostic de pneumonie associée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique ou qui présente une toux importante incontrôlable

Les recommandations seront mises à jour (si nécessaire) dès que les caractéristiques du virus pandémique seront clairement définies. Pour vérifier les mises à jour, veuillez consulter le site du Ministère de la santé et des services sociaux à l'adresse suivante :

http://www.msss.gouv.qc.ca/extranet/pandemie/index.php?accueil.





Bonnes pratiques

- Il est important d'utiliser un appareil qui n'est pas endommagé.
- Les équipements de protection respiratoire de type N-95 doivent être portés avant d'entrer dans la chambre du patient et retirés après être sorti de la chambre du patient.
- Chez les hommes, la protection respiratoire ne peut être assurée que si la barbe est rasée.
- Les équipements de protection respiratoire de type N-95 doivent être jetés immédiatement après utilisation.

Quand doit-on retirer ou changer la protection respiratoire de type N-95?

- Lorsque la protection respiratoire a été contaminée par du sang, d'autres liquides biologiques, des sécrétions ou des excrétions.
- Lorsque la protection respiratoire devient humide ou si elle est endommagée.
- Après être sorti de la chambre d'un patient atteint ou soupçonné d'être atteint d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.

2. Mon rôle

Maintenant que vous connaissez comment se transmet l'influenza, en quoi consistent les pratiques de base et quelles sont les précautions additionnelles à prendre contre la transmission

d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique, voyons quel rôle vous revient pour réduire le risque de transmission de l'influenza.

Je suis gestionnaire.

- Veiller à ce que le personnel respecte les précautions additionnelles lorsqu'elles sont indiquées.
- Mettre en place les mesures requises pour protéger le personnel lors de contacts avec les personnes infectées par une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.
- Informer la clientèle et les visiteurs sur les pratiques de base et les précautions additionnelles requises et sur les mises à jour diffusées à ce sujet, et les inciter à respecter ces mesures.
- Collaborer avec le service de prévention et de contrôle des infections pour l'implantation et la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections.
- Soutenir le personnel dans la mise en application des pratiques de base et des précautions additionnelles.
- Mettre en place les conditions requises au respect des mesures de prévention et de contrôle des infections, notamment en assurant la disponibilité de l'EPP (blouses, gants, masques chirurgicaux ou de procédure, protection oculaire, protection respiratoire de type N-95, autre au besoin) et de rince-mains antiseptiques sans eau ou de lavabos.

Je suis un employé de l'hygiène et salubrité ou des services auxiliaires.

- En toute circonstance, vous devez signaler toute situation inhabituelle à votre chef d'équipe ou à l'équipe de prévention des infections.
- Reconnaître les situations qui favorisent la transmission de l'influenza.
- Porter l'EPP approprié aux risques identifiés.
- Éviter de contaminer l'environnement avec des mains contaminées, gantées ou non.
- Réaliser votre travail de façon à éviter de contaminer l'environnement.
- Laver vos mains ou pratiquer l'hygiène des mains immédiatement après avoir retiré les gants et lorsqu'elles sont souillées.
- Respecter les consignes concernant les précautions additionnelles à appliquer selon le cas.
- Contribuer au respect des pratiques de base et des précautions additionnelles en faisant un rappel amical, au besoin, à toute personne qui ne respecterait pas les recommandations émises (visiteurs, patients, membres du personnel).

Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif.

 Vérifier auprès du personnel de soins quelles sont les précautions additionnelles à appliquer si vous devez vous rendre auprès d'un patient infecté par une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique et mettre les précautions requises en application.

Je suis intervenant psychosocial ou diététiste.

• Réaliser votre travail de façon à éviter de contaminer l'environnement.

MESURES DE PRÉVENTION GÉNÉRALES

1. Limiter les contacts entre les personnes infectées et les personnes non infectées

- Dans les aires communes, comme les salles d'attente, diriger les personnes qui manifestent des symptômes vers les secteurs qui leur sont réservés au besoin, ou les inciter à demeurer si possible à une distance de un à deux mètres des personnes non infectées.
- Organiser votre travail de façon à limiter la fréquence de vos contacts avec les personnes infectées par l'influenza pandémique.

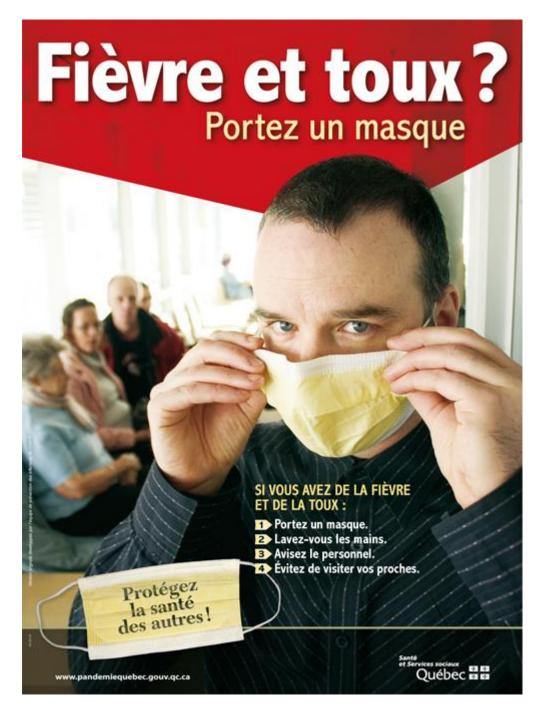
2. Contenir les sécrétions respiratoires infectées : hygiène et étiquette respiratoires

L'hygiène et l'étiquette respiratoire sont des mesures permettant de limiter la transmission d'infections respiratoires (par exemple, dans les salles d'attente des cliniques externes ou des urgences). Elles s'adressent tant aux patients, aux visiteurs qu'aux membres du personnel.

Ces mesures consistent à :

- 1. Couvrir la bouche et le nez avec un papier-mouchoir lors de la toux ou de l'éternuement.
- 2. Jeter le papier-mouchoir à la poubelle puis procéder au lavage ou à l'hygiène des mains avec un rince-mains antiseptique.
- 3. Si aucun papier-mouchoir n'est disponible, tousser ou éternuer dans le pli du coude ou le haut du bras.
- 4. Procéder au lavage ou à l'hygiène des mains souvent, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué dans un papier-mouchoir, et après tout contact avec des sécrétions respiratoires.
- 5. Si des symptômes d'infection respiratoire sont présents, porter un masque chirurgical ou de procédure dans les aires communes et, si possible, demeurer à une distance d'un mètre ou plus des personnes non infectées.

AFFICHE PORTEZ UN MASQUE



AFFICHE TOUSSER OU ÉTERNUER SANS CONTAMINER

Tousser ou éternuer

sans contaminer



Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir de papier lorsque vous toussez ou éternuez.



Jetez le mouchoir de papier à la poubelle.



3 Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.



Lavez vos mains souvent. Si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un produit antiseptique.

SI VOUS ÉTES MALADE, ÉVITEZ DE VISITER VOS PROCHES.

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca



Pour protéger les autres, respectez l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire lorsque vous toussez, éternuez ou présentez des symptômes d'infection respiratoire. Si vous présentez des symptômes d'infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique, vous devez demeurer à la maison pendant la période de contagion et aviser votre employeur.

Pour réduire le risque de transmission des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique, les patients infectés doivent également respecter l'hygiène et l'étiquette respiratoires.

2.1 Mesures nécessaires pour implanter l'hygiène et l'étiquette respiratoires pour tout patient présentant de la fièvre et de la toux en milieu de soins

Je fais partie du personnel de l'accueil de l'urgence et des cliniques externes.

- Se laver les mains ou utiliser un rince-mains antiseptique après tout contact avec des sécrétions respiratoires.
- Encourager tout patient ayant de la fièvre et de la toux à se laver les mains (au lavabo avec de l'eau et du savon, avec un rince-mains antiseptique ou avec des serviettes antiseptiques jetables).

- Préciser aux personnes qui doivent utiliser des papiers-mouchoirs comment et à quel endroit les jeter, et leur rappeler l'importance de l'hygiène des mains après chaque usage.
- Inciter les personnes présentant des symptômes semblables à ceux de l'influenza à appliquer les mesures d'hygiène et d'étiquette respiratoire.
- Encourager le port de masques par les personnes manifestant des symptômes dans les aires communes (par exemple, dans les salles d'attente des cliniques ou des services d'urgence) ou lors des déplacements (par exemple, lors du transport dans un véhicule d'urgence ou à l'intérieur de l'établissement).
- Enseigner aux patients et aux visiteurs l'importance de limiter la diffusion des sécrétions respiratoires pour aider à prévenir la transmission de l'influenza et des autres types de virus respiratoires.
- Inciter au respect des mesures (exemples : couvrir la bouche et le nez avec un papiermouchoir lors de toux et jeter les papiers-mouchoirs utilisés; encourager le port du masque, lorsqu'il est toléré, par les personnes qui toussent).
- Rendre disponible un masque de type chirurgical ou de procédure à tout patient qui présente de la fièvre et de la toux. Fournir les instructions pour un usage approprié du masque, pour savoir quand et comment le retirer et à quel endroit le jeter.

Je suis gestionnaire.

- Se laver les mains après tout contact avec des sécrétions respiratoires.
- Encourager tout patient ayant de la fièvre et de la toux à se laver les mains (au lavabo avec de l'eau et du savon, avec un rince-mains antiseptique ou avec des serviettes antiseptiques jetables).
- Préciser aux personnes qui doivent utiliser des papiers-mouchoirs comment et à quel endroit les jeter, et leur rappeler l'importance de l'hygiène des mains après chaque usage.
- Inciter les personnes présentant des symptômes semblables à ceux de l'influenza à appliquer les mesures d'hygiène et d'étiquette respiratoire.
- Encourager le port de masques par les personnes manifestant des symptômes dans les aires communes (par exemple, dans les salles d'attente des cliniques ou des services d'urgence) ou lors des déplacements (par exemple, lors du transport dans un véhicule d'urgence ou à l'intérieur de l'établissement).
- Rendre disponible un masque de type chirurgical ou de procédure à tout patient qui présente de la fièvre et de la toux. Fournir les instructions pour un usage approprié du masque, pour savoir quand et comment le retirer et à quel endroit le jeter.
- Fournir les instructions pour le lavage des mains, l'usage des papiers-mouchoirs et le port du masque sous la forme de pictogrammes afin de faciliter la compréhension et l'adhésion aux messages préventifs tout en réduisant les inconvénients associés à la barrière de la langue. Des affiches et des dépliants peuvent être utiles.

 Identifier une personne responsable de s'assurer que le matériel requis est disponible en tout temps dans tous les lieux identifiés (salles d'attente, près des portes d'entrée, autres lieux mentionnés par l'équipe de prévention des infections).

Je suis agent d'information ou j'appartiens au personnel des communications.

- Se laver les mains après tout contact avec des sécrétions respiratoires.
- Encourager tout patient ayant de la fièvre et de la toux à se laver les mains (au lavabo avec de l'eau et du savon, avec un rince-mains antiseptique ou avec des serviettes antiseptiques jetables).
- Préciser aux personnes qui doivent utiliser des papiers-mouchoirs comment et à quel endroit les jeter, et leur rappeler l'importance de l'hygiène des mains après chaque usage.
- Inciter les personnes présentant des symptômes semblables à ceux de l'influenza à appliquer les mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire.
- Encourager le port de masques par les personnes manifestant des symptômes dans les aires communes (par exemple, dans les salles d'attente des cliniques ou des services d'urgence) ou lors des déplacements (par exemple, lors du transport dans un véhicule d'urgence ou à l'intérieur de l'établissement).
- Fournir les instructions pour le lavage des mains, l'usage des papiers-mouchoirs et le port du masque sous la forme de pictogrammes afin de faciliter la compréhension et l'adhésion aux messages préventifs tout en réduisant les inconvénients associés à la barrière de la langue. Des affiches et des dépliants peuvent être utiles.

3. Mesures de prévention générales et milieux de soins

Tous les établissements de santé doivent mettre en application des mesures de prévention de l'influenza pandémique qui sont reconnues pour être efficaces. Nous vous présentons maintenant ces mesures pour chaque milieu de soins. Il s'agit de textes tirés du document intitulé Mesures de prévention et contrôle de l'influenza pandémique pour les établissements de soins et les sites de soins non traditionnels.

Les établissements de soins aigus (centres hospitaliers)

Des mesures telles que des zones réservées aux patients atteints de symptômes d'influenza pandémique et la signalisation sur les mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire sont mises en place selon les caractéristiques de l'influenza pandémique. Soyez vigilant à respecter les consignes émises en ce sens.

DÉTECTION DES PERSONNES POSSIBLEMENT INFECTÉES PAR L'INFLUENZA PANDÉMIQUE DÈS L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT

 Mettre des affiches ou des alertes visuelles (traduites dans les langues appropriées à la clientèle) à l'entrée des cliniques externes ou des services de l'hôpital (par exemple, service des urgences, imagerie médicale) avisant les personnes présentant des symptômes d'infection respiratoire (patients, accompagnateurs, etc.) :

- d'informer la réceptionniste et le personnel soignant qu'elles présentent des symptômes, dès qu'elles s'inscrivent;
- o d'appliquer les mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire.
- Effectuer le triage par téléphone des patients exigeant une visite médicale en raison de symptômes de la grippe :
 - o décourager les visites inutiles aux établissements de santé;
 - o se référer au Guide autosoins et à l'organisation de la première ligne.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE AFIN DE LIMITER LA DISSÉMINATION DU VIRUS DE L'INFLUENZA VIA LES SÉCRÉTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES

- Installer des affiches ou des alertes visuelles faisant la promotion des mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire dans les zones communes (par exemple, ascenseurs, salles d'attente, cafétérias, salles de bains); elles serviront d'aide-mémoire à toutes les personnes fréquentant l'établissement. Ces affiches devraient les aviser :
 - o de se couvrir la bouche et le nez lorsqu'elles toussent ou éternuent;
 - o d'utiliser un papier-mouchoir afin de contenir les sécrétions des voies respiratoires;
 - de jeter les papiers-mouchoirs dans la poubelle qui se trouve à proximité après l'utilisation;
 - de pratiquer l'hygiène des mains après s'être mouché et après tout contact avec des sécrétions respiratoires.
- Faciliter le respect des mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire en s'assurant de l'accès des patients et des visiteurs au matériel requis dans les salles d'attente :
 - fournir des papiers-mouchoirs et des poubelles sans contact (par exemple, poubelles à pédale) en vue de l'élimination des papiers-mouchoirs usagés;
 - installer des distributeurs de rince-mains antiseptique à base d'alcool dans des endroits appropriés;
 - prévoir des dispensateurs de savon et des serviettes de papier jetables à côté des lavabos pour le lavage des mains;
 - o fournir des masques chirurgicaux ou de procédure;
 - o afficher les informations sur le port adéquat et sécuritaire des masques et sur la technique d'hygiène des mains.

Visiteurs et accompagnateurs

- Mettre des affiches ou des alertes visuelles (traduites dans les langues appropriées à la clientèle) à l'entrée de l'établissement signalant les restrictions imposées aux visiteurs.
- Afin de réduire le risque de transmission de l'influenza à partir de visiteurs, recommander à ces derniers le port du masque et l'hygiène des mains dès leur entrée dans le milieu de soins. Il faut aviser les visiteurs de respecter le port du masque (chirurgical ou de procédure) en tout temps et partout dans l'établissement.

HOSPITALISATION DES PATIENTS ATTEINTS D'INFLUENZA PANDÉMIQUE

Zones ou unités de cohorte

 Désigner des unités ou des zones de l'établissement avec du personnel dédié où l'on regroupera les patients souffrant d'influenza pandémique. Au cours d'une pandémie, il est possible que d'autres virus respiratoires (par exemple, grippe non pandémique, virus respiratoire syncytial, virus parainfluenza) circulent dans la collectivité.

Par conséquent, pour prévenir la transmission croisée de virus respiratoires, il est important que seuls des patients dont le diagnostic d'influenza pandémique est confirmé partagent la même chambre, dans la mesure du possible (influenza confirmée). Au plus fort d'une pandémie, il est probable que la capacité de réaliser des épreuves de laboratoire pour confirmer le diagnostic sera limitée. Dans ce cas, le regroupement des patients devrait être effectué en fonction des symptômes cliniques correspondant à ceux de l'influenza pandémique. On pourra partager les unités de soins dédiées en deux sections selon le degré de certitude de l'atteinte : SAG soupçonné ou patients exposés, et influenza confirmée.

PRÉVENTION DE LA TRANSMISSION NOSOCOMIALE DE L'INFLUENZA PANDÉMIQUE

- Dès que des patients souffrant d'influenza pandémique sont admis à l'hôpital, il importe de renforcer la surveillance des cas suspects de SAG afin de détecter toute transmission à d'autres patients ou aux membres du personnel.
- Mettre en place un mécanisme de surveillance de l'influenza chez le personnel lors de l'entrée au travail.

Les centres d'hébergement et de soins de longue durée et les établissements de réadaptation

Les résidents des centres d'hébergement et de soins de longue durée ou d'établissements de réadaptation pourront être particulièrement à risque face à la transmission de l'influenza pandémique et aux complications de la maladie. La grippe pandémique pourrait être introduite par les visiteurs et le personnel de l'établissement; dès qu'un virus d'influenza pandémique entre dans un tel établissement, la lutte contre sa propagation est problématique.

Par conséquent, dès que l'influenza pandémique sera détectée dans une région, les centres d'hébergement et de soins de longue durée et les établissements de réadaptation devront mettre en œuvre des mesures rigoureuses afin de prévenir l'introduction du virus dans l'établissement.

Afin de réduire le risque de transmission de l'influenza à partir de visiteurs, le port du masque et l'hygiène des mains seront recommandés à ces derniers dès leur entrée dans le milieu de soins. Il faudra aviser les visiteurs de respecter le port du masque (chirurgical ou de procédure) en tout temps et partout dans l'établissement.

MESURES VISANT À PRÉVENIR OU À RETARDER L'INTRODUCTION DE L'INFLUENZA PANDÉMIQUE DANS UN ÉTABLISSEMENT

Visiteurs

- Mettre des affiches ou des alertes visuelles (traduites dans les langues appropriées à la clientèle) à l'entrée de l'établissement signalant les restrictions imposées aux visiteurs.
- Mettre en place des restrictions quant aux visites permises. Informer la clientèle et l'inciter à se conformer aux recommandations émises et à contribuer à leur mise en application au besoin.

Surveillance du personnel

 Mettre en place un mécanisme de surveillance de l'influenza chez le personnel lors de l'entrée au travail.

SURVEILLANCE DES MANIFESTATIONS D'INFLUENZA PANDÉMIQUE CHEZ LES PATIENTS ET INSTAURATION DES MESURES DE PRÉVENTION APPROPRIÉES

Malgré le déploiement d'efforts soutenus afin d'éviter l'introduction du virus de l'influenza pandémique, des personnes atteintes de grippe pandémique à un stade précoce risquent de l'introduire dans un établissement. Les résidants qui reviennent d'un séjour à l'hôpital, d'une consultation externe ou d'une visite à des membres de la famille pourraient permettre au virus de s'introduire. La détection précoce de la présence de l'influenza pandémique dans un établissement est essentielle afin d'assurer une mise en œuvre rapide des mesures de prévention et de contrôle de l'infection.

Si des symptômes d'influenza pandémique se manifestent, on doit mettre en application les précautions additionnelles contre la transmission par gouttelettes et le port de gants lors de tout contact étroit avec le patient ou son environnement immédiat, pour les résidants touchés et les compagnons de chambre, en attendant la confirmation de l'infection au virus d'influenza pandémique.

Les soins à domicile

Les soins à domicile comprennent les services de santé et de réadaptation prodigués au domicile par les CLSC ou autres fournisseurs de soins comme les médecins de cabinets privés.

- En cas de pandémie d'influenza, les services de maintien à domicile devraient communiquer avec les patients avant de les visiter afin de vérifier si une personne de leur foyer présente un SAG (triage des patients et de leurs contacts domiciliaires avant la visite).
- Si un patient atteint d'influenza pandémique se trouve dans la maison, examiner la possibilité :
 - de remettre à plus tard les visites à domicile non absolument nécessaires;

- o d'affecter au traitement de ces patients des fournisseurs de soins qui ne sont pas exposés à un risque accru de complications de l'influenza pandémique ou qui ont déjà été touchés par l'influenza pandémique et qui en sont guéris.
- Les fournisseurs de soins à domicile qui entrent dans des foyers où une personne souffre d'un SAG doivent appliquer les pratiques de base et les précautions additionnelles contre la transmission par gouttelettes, combinées au port de gants lors de tout contact étroit avec le patient ou son environnement immédiat. Les professionnels sont tenus de faire preuve de jugement lorsqu'ils établissent s'ils doivent porter un masque chirurgical ou de procédure dès leur arrivée au domicile ou uniquement pour les soins au patient. La possibilité que d'autres personnes du foyer soient contagieuses, la configuration des lieux physiques et la mesure dans laquelle le patient peut se déplacer à l'intérieur de la maison constituent des facteurs à examiner pour prendre cette décision.

Les soins ambulatoires (cliniques médicales, clsc, services externes des centres de réadaptation, etc.)

DÉTECTION DES PERSONNES POSSIBLEMENT INFECTÉES À L'INFLUENZA PANDÉMIQUE

- Mettre des affiches ou des alertes visuelles (traduites dans les langues appropriées à la clientèle) à l'entrée et dans la salle d'attente avisant les personnes présentant des symptômes d'infection respiratoire (patients, accompagnateurs, etc.) :
 - o informer la réception et le personnel soignant lorsqu'elles s'inscrivent;
 - o appliquer les mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire.
- Effectuer le triage par téléphone des patients exigeant une visite médicale en raison de symptômes de la grippe :
 - décourager les visites inutiles;
 - recommander aux patients symptomatiques de mettre en application les mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire à la maison et lors de déplacements pour une visite médicale si nécessaire, et de restreindre leurs activités sociales et leurs déplacements à l'extérieur du domicile.
 - o recommander aux patients symptomatiques de se présenter au SNT de soins de la localité au besoin.
- Lorsque l'étendue de la pandémie augmentera à l'échelle locale, installer une zone de prétriage à l'entrée des services ambulatoires pour faire appliquer les mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire aux personnes qui ne peuvent se rendre aux SNT de soins.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE AFIN DE LIMITER LA DISSÉMINATION DU VIRUS DE L'INFLUENZA VIA LES SÉCRÉTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES

 Installer des affiches ou des alertes visuelles faisant la promotion des mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire dans les zones communes; elles serviront d'aidemémoire à toutes les personnes fréquentant l'établissement.

- Faciliter le respect des mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire pour les patients et les visiteurs en s'assurant que le matériel requis est accessible dans les salles d'attente.
- Si possible, désigner des salles d'attente distinctes pour les patients présentant des symptômes d'influenza pandémique et installer des affiches identifiant ces salles d'attente. Si cette mesure ne peut être mise en place, l'installation de la salle d'attente devrait permettre aux patients ayant des symptômes d'infection respiratoire de s'asseoir à au moins un mètre des autres patients.
- Encourager le port du masque par les personnes présentant des symptômes d'influenza ainsi que le regroupement des personnes symptomatiques à l'écart :
 - offrir des masques aux personnes manifestant des symptômes d'influenza et en encourager l'utilisation;
 - o inciter les personnes symptomatiques de l'influenza à s'asseoir dans la section qui leur est réservée dans les salles d'attente communes et à demeurer à au moins un mètre des autres patients s'ils doivent circuler.
- Regrouper les patients manifestant des symptômes dans une salle d'évaluation dès que possible afin de limiter le temps qu'ils passent dans les salles d'attente communes.

Les lieux de triage et les sites non traditionnels (snt) de soins

Les principes de prévention et de contrôle de l'infection mis en œuvre dans les autres milieux de soins s'appliqueront également dans ces lieux.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE AFIN DE LIMITER LA DISSÉMINATION DU VIRUS DE L'INFLUENZA VIA LES SÉCRÉTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES

Faire appliquer les mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire aux personnes présentant des symptômes d'infection respiratoire dans les zones de prétriage et de triage, dans les salles d'attente et autres aires communes

Installer des affiches ou des alertes visuelles faisant la promotion des mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire dans les zones de prétriage et de triage; elles serviront d'aide-mémoire à toute personne se présentant dans ces lieux.

Faciliter le respect des mesures d'hygiène respiratoire et d'étiquette respiratoire en s'assurant de l'accès des patients et des visiteurs au matériel requis dans les salles d'attente.

CONTRÔLE DES VISITEURS ET DES ACCOMPAGNATEURS

Mettre des affiches ou des alertes visuelles (traduites dans les langues appropriées à la clientèle) à l'entrée du SNT de soins avisant les visiteurs et les accompagnateurs qu'ils sont à risque d'attraper l'influenza s'ils entrent dans le SNT de soins et leur indiquant les consignes à suivre.

4. Mesures de prévention générales par activité

L'élimination des déchets solides

- Recueillir et éliminer les déchets biomédicaux contaminés conformément aux procédures de l'établissement ou aux règlements en vigueur pour la manipulation et l'élimination des déchets biomédicaux, y compris la disposition d'objets piquants ou tranchants et autres déchets.
- Jeter le matériel utilisé par des patients et qui n'est probablement pas contaminé (par exemple, l'emballage de papier des compresses, les serviettes de papier, les papiersmouchoirs), comme les déchets courants.
- Porter des gants jetables pour manipuler les déchets.
- Procéder à l'hygiène des mains après avoir enlevé les gants.

La buanderie et la manipulation de la lingerie souillée

- Placer le linge (literie, vêtements, serviettes, etc.) souillé directement dans un sac à linge à l'intérieur de la chambre du patient. S'assurer que le linge souillé ne sort pas du sac pendant le transport ou l'entreposage à la buanderie.
- Porter des gants et une blouse à manches longues pour manipuler la literie ou les vêtements souillés (draps, serviettes, vêtements personnels, etc.) conformément aux pratiques de base. Ne pas secouer ou manipuler la literie et les vêtements souillés d'une manière qui pourrait favoriser la transmission des infections ou la contamination de l'environnement dans les aires de soins des patients.
- Porter des gants pendant le transport des sacs à linge.
- Procéder à l'hygiène des mains après avoir enlevé les gants qui ont été en contact avec de la literie et des vêtements souillés.
- Lors de l'ouverture des sacs à la buanderie, le personnel doit porter l'équipement protecteur approprié (par exemple, des gants, des blouses ou des tabliers) en conformité avec l'application des techniques de travail courantes. Laver et sécher le linge selon les procédures habituelles.

La vaisselle et les ustensiles

- Laver la vaisselle et les ustensiles réutilisables dans un lave-vaisselle avec l'eau à la température recommandée.
- Les ustensiles et la vaisselle jetables (qui peuvent être utilisés dans un SNT de soins) devraient être éliminés avec les autres types de déchets domestiques.
- Porter des gants pour manipuler les plateaux, la vaisselle et les ustensiles des patients (dans les unités de soins ou lors du retour à la cuisine).

Le nettoyage et la désinfection de l'environnement (entretien ménager)

Le nettoyage et la désinfection des surfaces constituent des mesures importantes de prévention et de contrôle des infections dans les milieux de soins. Le nettoyage et la désinfection de l'environnement lorsqu'une pandémie d'influenza est imminente ou présente doivent respecter les principes généraux qui s'appliquent habituellement dans les milieux de soins.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES CHAMBRES PENDANT LE SÉJOUR DES PATIENTS

- Porter des gants conformément aux procédures de nettoyage de l'environnement de l'établissement. En ce qui concerne le port d'autres équipements de protection personnelle, veuillez vous référer aux recommandations les plus récentes émises selon la situation épidémiologique.
- Éviter de garder à proximité du patient tout matériel de soins et équipements qui ne sont pas nécessaires afin de faciliter le nettoyage quotidien.
- Utiliser un produit détergent désinfectant approuvé pour les hôpitaux. Suivre les recommandations du fabricant pour la dilution (sa concentration), le temps de contact et les particularités de la manipulation.
- Suivre les procédures de l'établissement pour le nettoyage régulier (au minimum une fois par jour) des chambres occupées. Prêter une attention particulière aux surfaces fréquemment touchées ou « high touch » (côtés des lits, tables de lit et tables de chevet, télécommandes, cloches d'appel, téléphones, surfaces des lavabos et toilettes y compris barres d'appui, poignées de portes, commodes, surfaces des ventilateurs, etc.).
- Nettoyer et désinfecter sans délai les déversements de sang et de liquides biologiques.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION APRÈS LE TRANSFERT OU LE CONGÉ DES PATIENTS

- Suivre les procédures habituelles de l'établissement pour le nettoyage d'une chambre d'isolement après le congé du patient.
- Nettoyer et désinfecter toutes les surfaces qui ont été en contact avec le patient ou qui auraient pu être contaminées pendant son séjour. Aucun traitement particulier n'est nécessaire pour les rideaux de fenêtres, les plafonds et les murs sauf s'il y a des souillures visibles.
- Éviter de vaporiser le détergent désinfectant; ne pas faire de fumigation. Ce sont des pratiques potentiellement dangereuses pour lesquelles les avantages en matière de prévention et de contrôle des infections n'ont pas été prouvés.

5. Mon rôle

Demeurez à la maison si vous présentez les symptômes d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique, pendant la durée de contagion, et avisez votre employeur.

Je suis gestionnaire.

- Connaître et appliquer les mesures de prévention et de contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique dont les pratiques de base et les précautions additionnelles, l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire ainsi que les consignes concernant l'hébergement des patients atteints.
- Veiller à ce que l'équipement de protection personnelle requis dans le cadre des activités réalisées dans votre secteur (blouses et gants de diverses grandeurs, masques chirurgicaux ou de procédure, appareil de protection respiratoire de type N-95 de divers

- modèles et grandeurs, protection oculaire) soit disponible en tout temps, en quantité suffisante.
- Veiller à ce que tout le personnel ait reçu la formation requise pour prévenir la transmission de l'infection.
- Veiller à ce que le matériel requis pour le nettoyage et la désinfection d'équipement ou de l'environnement soit facilement accessible pour le personnel qui doit l'utiliser.
- Mettre en place les mesures requises pour favoriser le respect des mesures visant les visiteurs et les accompagnateurs.
- Prendre les moyens nécessaires pour éviter de transmettre une infection à la clientèle lorsque le personnel est touché par une infection.
- Maintenir à jour vos connaissances en prévention et en contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.
- Collaborer avec le service de prévention et de contrôle des infections pour l'implantation et la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections.
- Exercer une vigilance quant à la survenue de problématiques susceptibles d'avoir un impact sur la prévention et le contrôle des infections et aviser le service de prévention et de contrôle des infections ou son substitut au besoin.
- Assurer une communication rapide et efficace, auprès de tout le personnel, de toute information concernant la mise à jour des mesures de prévention et de contrôle ou tout autre élément pouvant contribuer à prévenir la transmission de cette infection.
- Soutenir le personnel dans la mise en application des mesures de prévention et de contrôle des infections.
- Permettre la participation du personnel aux activités de formation dans le domaine de la prévention et du contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.
- Faire en sorte que les mesures de prévention des infections soient intégrées dans le programme d'orientation des nouveaux employés.

Je suis un employé de l'hygiène et salubrité ou des services techniques.

- Respecter l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire.
- Collaborer au respect de l'hygiène respiratoire et de l'étiquette respiratoire en faisant les rappels nécessaires aux patients, aux visiteurs ou aux accompagnateurs qui ignoreraient ces consignes.
- Maintenir vos connaissances à jour concernant les mesures de prévention et de contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique qui vous concernent.
- Demeurer à la maison si vous présentez les symptômes d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique, pendant la durée de contagion, et aviser votre employeur.

Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif.

- Respecter l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire.
- Collaborer au respect de l'hygiène respiratoire et de l'étiquette respiratoire en faisant les rappels nécessaires aux patients, aux visiteurs ou aux accompagnateurs qui ignoreraient ces consignes.
- Maintenir vos connaissances à jour concernant les mesures de prévention et de contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique qui vous concernent.

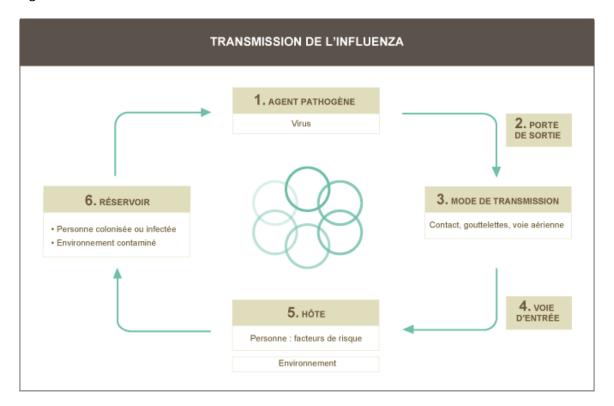
Je suis intervenant psychosocial ou diététiste.

- Respecter l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire.
- Collaborer au respect de l'hygiène respiratoire et de l'étiquette respiratoire en faisant les rappels nécessaires aux patients, aux visiteurs ou aux accompagnateurs qui ignoreraient ces consignes.
- Maintenir vos connaissances à jour concernant les mesures de prévention et de contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique qui vous concernent.

RÉSUMÉ

La transmission de l'influenza

Figure 3 – La transmission de l'influenza



1. Agent pathogène

L'agent pathogène de l'influenza est un virus.

Examinons les caractéristiques du virus de l'influenza saisonnière; les particularités de l'influenza pandémique pourraient être similaires, mais on ne le saura avec certitude que lorsque les caractéristiques du virus pandémique seront connues.

Particularités du virus de l'influenza (pour l'influenza saisonnière)

<u>Incubation</u>*: de 12 à 72 heures.
 Période de <u>contagiosité</u>*: 24 heures avant l'apparition des symptômes à 7 jours après l'apparition des symptômes chez les adultes. Cette période peut être plus longue chez certaines personnes: personnes âgées, personnes immunosupprimées, enfants et nourrissons.

*Incubation : Période pendant laquelle un micro-organisme se développe dans l'organisme sans qu'il n'y ait de manifestation clinique.

*Contagiosité : Période pendant laquelle l'infection peut se transmettre d'une personne à l'autre.

La durée des symptômes (pour l'influenza saisonnière)

- Symptômes systémiques (température, courbatures, maux de tête, sudation): 3 à 4 jours chez les adultes.
- Symptômes d'infection respiratoire (toux par exemple) : 1 à 2 semaines.

La durée de survie du virus (pour l'influenza saisonnière)

- Sur une surface non poreuse : 48 heures.
- Dans la poussière : 24 heures.
- Sur la peau : 5 minutes.
- Dans des sécrétions séchées : quelques heures.

Il est important de retenir que les conditions environnementales peuvent faire varier ces durées. Ainsi, la température, l'humidité ou la présence de matière organique peuvent augmenter la durée de survie du virus dans l'environnement. De plus, les durées indiquées proviennent de résultats de tests effectués en laboratoire, dans un environnement contrôlé. Il se peut donc que la durée de survie du virus soit différente selon les conditions rencontrées dans nos milieux de soins.

2. Porte de sortie

Le virus de l'influenza saisonnière se transmet à partir des sécrétions respiratoires de la personne infectée. La porte de sortie est donc le nez et la bouche de cette personne. Les mains de la personne infectée sont facilement contaminées, particulièrement si elle porte ses mains à son visage lorsqu'elle tousse ou se mouche. Il se pourrait que le virus de l'influenza pandémique se retrouve dans des liquides biologiques, des sécrétions ou des excrétions, mais on ne le saura avec certitude que lorsque les caractéristiques du virus pandémique seront connues.

3. Mode de transmission

Le virus de l'influenza se transmet :

• par gouttelettes :

lors de la projection de grosses gouttelettes quand une personne infectée tousse ou éternue, ou lors de la réalisation d'une procédure invasive comme l'aspiration de sécrétions ou la bronchoscopie;

par contact :

lorsqu'il y a contact avec une personne infectée ou avec un objet ou l'environnement contaminé par la personne infectée;

possiblement par voie aérienne :

lors de la dissémination de microgouttelettes aériennes ou de petites particules respirables contenant l'agent infectieux. L'importance de cette voie de transmission pour l'influenza est incertaine. Il est probable que les interventions produisant des aérosols (intubation endotrachéale, traitement par nébulisateur, bronchoscopie et, dans certains cas, aspiration) risquent d'accroître la possibilité de dissémination de microgouttelettes dans l'environnement immédiat du patient et entraînent ainsi la transmission de l'influenza par cette voie.

4. Voie d'entrée

La voie d'entrée peut être :

- les voies respiratoires,
- les muqueuses (nez, bouche),
- possiblement oculaire.

5. Hôte

Il s'agit de la personne qui entre en contact avec le virus de l'influenza.

Par facteur de risque chez l'hôte, on entend les caractéristiques de l'individu qui le rendent vulnérable à la colonisation ou à l'infection.

Par exemple:

L'âge

Les très jeunes enfants et les personnes âgées sont plus vulnérables au virus de l'influenza saisonnière.

- L'état du système immunitaire
 Un système immunitaire affaibli par l'âge, la maladie ou un traitement réduit les défenses de l'hôte, ce qui favorise le développement de l'influenza pandémique, de ses complications, et peut réduire l'efficacité de la vaccination.
- L'immunité à l'égard de l'influenza pandémique
 L'immunité peut être conférée par la vaccination, si disponible, ou se développer à la suite de la maladie.
- Une maladie chronique
- Une hygiène déficiente qui peut être causée par une atteinte cognitive ou autre

Exemples de facteurs favorisant la contamination de l'environnement et la transmission du virus de l'influenza :

- La fréquence de l'entretien sanitaire, la technique employée ou l'utilisation de produits inadéquats.
- L'utilisation de matériel de soins partagé sans nettoyage ni désinfection après une utilisation auprès d'une personne infectée.
- Le partage de lieux physiques par plusieurs personnes dont certaines sont infectées alors que d'autres ne le sont pas.
- Des surfaces poreuses ou qui se nettoient mal, ce qui permet l'accumulation de souillures contaminées et de virus.
- La configuration des lieux physiques qui fait en sorte que l'entretien se fait difficilement ou que plusieurs personnes doivent partager un espace restreint.
- Des équipements construits de façon à favoriser l'accumulation de souillures.
- 6. Réservoir
- Personne infectée par le virus de l'influenza.
- Environnement contaminé par le virus de l'influenza.

Briser la chaîne de transmission de l'influenza

Figure 4 – Briser la chaîne de transmission de l'influenza

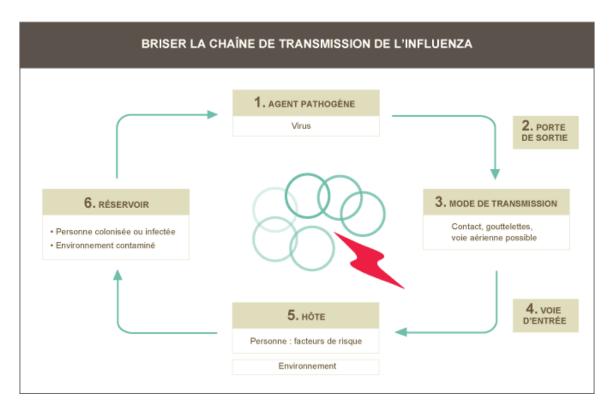


Tableau 3 – EPP pouvant être requis selon l'épidémiologie de la souche d'influenza : tableau synthèse

| QUEL ÉQUIPEMENT UTILISER | QUAND UTILISER L'ÉQUIPEMENT | COMMENT UTILISER L'ÉQUIPEMENT |
|---|--|--|
| Masque chirurgical ou masque de procédure | Lorsque requis, revêtir avant d'entrer dans la chambre ou à au moins deux mètres du patient infecté. | Couvrir le nez et la bouche avec le masque. Bien ajuster le bord rigide sur le nez. Changer de masque lorsqu'il devient humide. Ne pas laisser le masque pendre à l'oreille ou autour du cou. Retirer le masque en le manipulant par les élastiques ou les |

cordons et éviter de toucher les surfaces potentiellement contaminées. Porter le masque une seule fois puis le jeter dans une poubelle.

Appareil de protection respiratoire de type N-95



L'APR N-95 est requis lors de la réalisation de procédures générant des aérosols. De plus, le port de ces équipements sera considéré :

si la souche d'influenza
pandémique présente une
transmissibilité accrue;
au début de la pandémie, si
l'on connaît mal les
caractéristiques du virus;
lors des soins impliquant un
contact direct avec un patient
présentant un diagnostic de
pneumonie associée à
l'influenza pandémique
suspectée ou confirmée ou qui
présente une toux importante
incontrôlable.

L'utilisation de ces équipements doit être encadrée par un programme de protection respiratoire qui doit :

inclure des tests
d'ajustement;
tenir compte des
contre-indications
médicales;
offrir une formation sur
la façon de l'utiliser et
d'en disposer.



Au moment d'un contact direct avec le patient ou son environnement immédiat ou avant d'entrer dans la chambre.

Porter des gants
ajustés qui recouvrent
les poignets.
Éviter de se toucher
les yeux, le nez ou la
bouche avec les gants.
Éviter de contaminer
les surfaces avec des
gants contaminés.
Enlever et jeter les
gants après avoir

| | | soigné un patient. Se laver les mains immédiatement après avoir enlevé des gants. |
|--------------------------|--|--|
| Blouse à manches longues | Requise quand il y a risque d'éclaboussures ou de projection de gouttelettes de sang, de liquides biologiques, de sécrétions ou d'excrétions. Selon l'épidémiologie, pourrait être requise: En tout temps, avant d'entrer dans la chambre ou d'entrer en contact avec un patient infecté. Dans certaines situations comme l'intubation et les activités au cours desquelles les membres du personnel doivent assister un patient lorsqu'il se mobilise. | Porter une blouse de taille appropriée qui couvre complètement les vêtements et les avant-bras. Après usage, déposer la blouse dans un panier à linge ou la mettre à la poubelle. Ne pas réutiliser la blouse. |
| Protection oculaire | Habituellement requise lors du port d'un masque ou d'un APR N-95, à moins de deux mètres du patient : quand il y a des risques d'éclaboussures de sang, de liquides biologiques, de sécrétions ou d'excrétions; lors de la réalisation de procédures générant des aérosols. | |

Mon rôle

Je suis gestionnaire.

• Connaître et appliquer les mesures de prévention et de contrôle de la transmission des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique dont les

- pratiques de base et les précautions additionnelles, l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire ainsi que les consignes concernant l'hébergement des patients atteints.
- Veiller à ce que l'EPP requis dans le cadre des activités réalisées dans votre secteur (blouses et gants de diverses grandeurs, masques chirurgicaux ou de procédure, appareil de protection respiratoire de type N-95 de divers modèles et grandeurs, protection oculaire) soit disponible en tout temps, en quantité suffisante.
- Veiller à ce que tout le personnel ait reçu la formation requise pour prévenir la transmission de l'infection.
- Veiller à ce que le matériel requis pour le nettoyage et la désinfection d'équipement ou de l'environnement soit facilement accessible pour le personnel qui doit l'utiliser.
- Mettre en place les mesures requises pour favoriser le respect des mesures visant les visiteurs et les accompagnateurs.
- Prendre les moyens nécessaires pour éviter de transmettre une infection à la clientèle lorsque le personnel est touché par une infection.
- Maintenir à jour vos connaissances en prévention et en contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.
- Collaborer avec le service de prévention et de contrôle des infections pour l'implantation et la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections.
- Exercer une vigilance quant à la survenue de problématiques susceptibles d'avoir un impact sur la prévention et le contrôle des infections et aviser le service de prévention et de contrôle des infections ou son substitut au besoin.
- Assurer une communication rapide et efficace, auprès de tout le personnel, de toute information concernant la mise à jour des mesures de prévention et de contrôle ou tout autre élément pouvant contribuer à prévenir la transmission de cette infection.
- Soutenir le personnel dans la mise en application des mesures de prévention et de contrôle des infections.
- Permettre la participation du personnel aux activités de formation dans le domaine de la prévention et du contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique.
- Faire en sorte que les mesures de prévention des infections soient intégrées dans le programme d'orientation des nouveaux employés.

Je suis un employé de l'hygiène et salubrité ou des services techniques.

- Respecter l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire.
- Collaborer au respect de l'hygiène respiratoire et de l'étiquette respiratoire en faisant les rappels nécessaires aux patients, aux visiteurs ou aux accompagnateurs qui ignoreraient ces consignes.
- Maintenir vos connaissances à jour concernant les mesures de prévention et de contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique qui vous concernent.

• Demeurer à la maison si vous présentez les symptômes d'une infection liée à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique, pendant la durée de contagion, et aviser votre employeur.

Je fais partie du personnel de bureau ou du personnel administratif.

- Respecter l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire.
- Collaborer au respect de l'hygiène respiratoire et de l'étiquette respiratoire en faisant les rappels nécessaires aux patients, aux visiteurs ou aux accompagnateurs qui ignoreraient ces consignes.
- Maintenir vos connaissances à jour concernant les mesures de prévention et de contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique qui vous concernent.

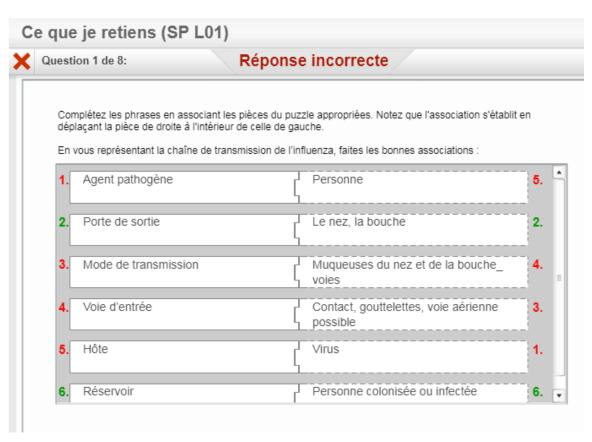
Je suis intervenant psychosocial ou diététiste.

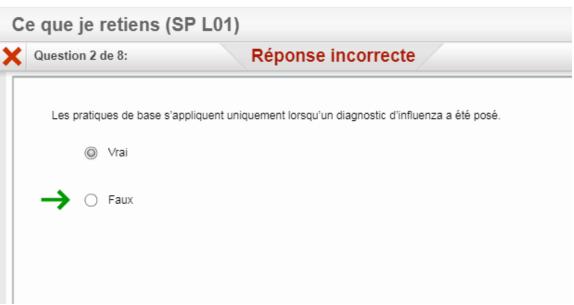
- Respecter l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire.
- Collaborer au respect de l'hygiène respiratoire et de l'étiquette respiratoire en faisant les rappels nécessaires aux patients, aux visiteurs ou aux accompagnateurs qui ignoreraient ces consignes.
- Maintenir vos connaissances à jour concernant les mesures de prévention et de contrôle des infections liées à une souche émergente d'influenza à potentiel pandémique qui vous concernent.

CE QUE JE RETIENS

Le but de cette activité est de mettre vos nouvelles connaissances à l'épreuve. Il faut voir cette activité comme l'occasion de vérifier vos apprentissages et, s'il y a lieu, de les peaufiner. Dans le cas d'une réponse incomplète ou fausse, nous vous donnons la bonne réponse. À la fin de l'activité, vous pourrez revoir le module si vous en sentez le besoin.

Bonne chance!





Ce que je retiens (SP L01) Question 3 de 8: Bonne réponse Les pratiques de base comprennent : • le lavage et l'hygiène des mains; • le port d'équipement de protection personnelle (EPP) lors d'un risque de contamination par du sang, des liquides biologiques, des sécrétions ou des excrétions; • le nettoyage et la désinfection des équipements de soins et des surfaces environnementales dès qu'ils sont contaminés ou visiblement souillés. Taux

Ce que je retiens (SP L01)

Cochez les mesures faisant partie de l'hygiène respiratoire et l'étiquette respiratoire :

→ ✓ Couvrir la bouche et le nez avec un papier-mouchoir lors de la toux ou de l'éternuement

→ ☐ Jeter le papier-mouchoir à la poubelle puis procéder au lavage ou à l'hygiène des mains avec un rince-mains antiseptique

→ ☐ Si aucun papier-mouchoir n'est disponible, tousser ou éternuer dans le pli du coude ou le haut du bras

→ ☐ Procéder au lavage ou à l'hygiène des mains souvent, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué dans un papier-mouchoir, et après tout contact avec des sécrétions respiratoire

→ ☐ Si des symptômes d'infection respiratoire sont présents, porter un masque chirurgical ou de procédure dans les aires communes et, si possible, demeurer à une distance d'un mètre ou plus des personnes non infectées

☐ Porter une protection oculaire

Ce que je retiens (SP L01) Question 5 de 8: Réponse incorrecte Parmi les moyens de prévention suivants, quels sont ceux qui s'appliquent pour prévenir la transmission de l'influenza? → Lavage et hygiène des mains → Séjour en chambre individuelle ou en cohorte → Équipement médical réservé à l'usage exclusif du patient ou nettoyé et désinfecté avant utilisation pour un autre patient → Utilisation d'une blouse à manches longues → Utilisation de gants → Utilisation d'un masque ou d'une protection respiratoire → Transport du patient uniquement lorsque c'est essentiel (le patient doit porter un masque chirurgical ou de procédure durant le transport)

Ce que je retiens (SP L01) Question 6 de 8: Bonne réponse Complétez la phrase en déplaçant la réponse choisie dans le rectangle vide. Pour protéger les autres, vous devez ______ lorsque vous toussez, éternuez ou présentez des symptômes d'infection respiratoire. Respecter l'hygiène et l'étiquette respiratoires Respecter l'hygiène et l'étiquette respiratoires Demeurer à la maison pendant la période de contagion Procéder au lavage et à l'hygiène des mains

Ce que je retiens (SP L01)

Question 7 de 8:

Réponse incorrecte

Complétez la phrase en déplaçant la réponse choisie dans le rectangle vide.

Si vous présentez des symptômes d'influenza pandémique, vous devez _

Respecter l'hygiène et l'étiquette respiratoires

Respecter l'hygiène et l'étiquette respiratoires

Demeurer à la maison pendant la période de contagion

Procéder au lavage et à l'hygiène des mains

Ce que je retiens (SP L01)



Question 8 de 8:

Réponse incorrecte

Complétez la phrase en déplaçant la réponse choisie dans le rectangle vide.

_ est la pratique la plus importante pour réduire la transmission d'agents infectieux.

Respecter l'hygiène et l'étiquette respiratoires

Respecter l'hygiène et l'étiquette respiratoires

Demeurer à la maison pendant la période de contagion

Procéder au lavage et à l'hygiène des mains

RÉFÉRENCES

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (ASPC),

Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza dans le secteur de la santé : lignes directrices relatives au contrôle de l'infection et à la santé au travail durant une pandémie d'influenza dans les établissements de soins de santé traditionnels et non traditionnels, supplément, avril 2007.

SANTÉ CANADA,

Lavage des mains, nettoyage, désinfection et stérilisation dans les établissements de santé, document de la série des Guides de prévention des infections.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ),

Mesures de prévention et de contrôle de l'influenza pandémique pour les établissements de soins et les sites de soins non traditionnels, Avis du Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ), juin 2006.

- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, Plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza, 2006.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC,
 Recommandations sur le nettoyage et la désinfection des équipements d'hydrothérapie des établissements de soins au Québec, 2003.
- PRESCOTT, L.M., J.P. HARLEY ET D.A. KLEIN,
 Microbiologie, 2e éd. française, De Boeck, 2003, 1 137 p.
- AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA.

Guide de prévention des infections — Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les établissements de santé (www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/routine-practices-precautions-healthcare-associated-infections/pratiques-de-base-precautions-infections-aux-soins-de-sante-2016-FINAL-fra.pdf)

CRÉDITS



Coordonnatrice

• Sylvie Poirier, chargée de projet pandémie – volet santé publique

Experte de contenu

• Lucie Beaudreault

Validation scientifique

Madeleine Tremblay



Conception pédagogique

• Esther Dorval

Collaboration

Robert Ferland

Essais

• Claude Breault

Révision linguistique

Sylvie Pouliot

Médiatisation

- Coordination de la médiatisation : Roger Paquin
- Conception graphique : Émilie Kawun
- Traitement graphique :
 - Sophie Gélinas
 - Marie-Claude Massé
- Intégration multimédia :
 - o France-Elen Berthiaume
 - Yannick Fortin
 - Sophie Gélinas
 - o François Martel
 - Marie-Claude Massé
- Programmation : François Martel
- Correction de montage :
 - Josée Garant
 - Johanne Lavigne
 - Suzie Roy

Équipe de production audiovisuelle

- Producteur réalisateur : Michel Dion
- Techniciens image et son :
 - Serge Castonguay
 - o Mathieu Moreau
- Technicien au montage : Mathieu Moreau
- Voix hors champ: Benoit Reid
- Figurants:
 - o Éric Boyer
 - o Robert Ferland
 - o Bernard Michaud
 - Pauline Roy